

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. GUY BLANCHET, médiateur
M. GUY FORTIN, analyste
Mme RENÉE POLIQUIN, coordonnatrice

**ENQUÊTE ET MÉDIATION
SUR LE PROJET D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 169
À ALMA ET SAINT-NAZAIRE
QUARTIERS DE DELISLE ET DE L'ISLE-MALIGNE
PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

RENCONTRE AVEC LES REQUÉRANTS

VOLUME 1

Séance tenue le 15 mars 2011 à 9 h
Hôtel Universel
1000, boulevard des Cascades
Alma

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 15 MARS 2011

SÉANCE DE L'AVANT-MIDI

RENCONTRE AVEC LES REQUÉRANTS

1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR	1
2. PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS	3
4. LA LOI SUR LES COMMISSIONS D'ENQUÊTE	7
5. LE CODE DE DÉONTOLOGIE ET LA DÉCLARATION DE VALEURS ÉTHIQUES.....	8
6. LA PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT	9
7. LA MÉDIATION	10
8. LE DÉROULEMENT DE LA MÉDIATION	12
9. LE CONSENTEMENT À LA MÉDIATION	17
10. LES OBJETS PRINCIPAUX DE L'ENQUÊTE ET DE LA MÉDIATION	19
REPRISE DE LA SÉANCE	
3. LE MANDAT D'ENQUÊTE ET DE MÉDIATION	40
10. LES OBJETS PRINCIPAUX DE L'ENQUÊTE ET DE LA MÉDIATION (suite)	41

**SÉANCE DU 15 MARS 2011
SÉANCE DE L'AVANT-MIDI
RENCONTRE AVEC LES REQUÉRANTS**

1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

5

PAR LE MÉDIATEUR:

10

Bonjour messieurs dames, bienvenue à notre rencontre. J'allais dire que c'est une rencontre qui vous appartient. Nous, on est ici pour aider au cheminement des discussions, des démarches que vous pourrez avoir en cours de route selon le besoin avec le ministère des Transports qui est le promoteur du projet. Moi, mon nom est Guy Blanchet, je suis membre à temps partiel du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement depuis 2009, un petit jeune!

15

J'ai été mandaté par le président du BAPE, monsieur Pierre Renaud, pour agir comme médiateur sur le projet d'amélioration de la route 169 à Alma et Saint-Nazaire dans les quartiers de Delisle et de l'Isle-Maligne.

20

C'est mon premier mandat de médiation au BAPE; c'est pas mon premier mandat de concertation, mais c'est mon premier mandat de médiation au BAPE, et même ma première intervention comme commissaire au BAPE, depuis 2009, ça fait un an.

25

Les sujets à l'ordre du jour de notre rencontre sont – tantôt, on va passer à la présentation des participants – je vais vous parler du mandat d'enquête et de médiation que j'ai reçu, la Loi sur les commissions d'enquête, le Code de déontologie et la Déclaration de valeurs éthiques, la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, la médiation comme telle, le déroulement de la médiation, puis enfin, bien, vers la fin, vous aurez à dire si vous consentez ou pas à la médiation.

30

Vous êtes venus ici ce matin, vous allez avoir à vous prononcer là-dessus si vous consentez.

35

Et quand vous aurez consenti à une médiation, si vous y consentez, vous avez ce choix-là, on va vous écouter, les principaux objets de médiation, puis c'est quoi vos problématiques vécues. Puis si vous avez des solutions, on écouterait aussi les solutions, ça va!

On se rencontre ce matin, je vais vous le répéter tantôt, cet après-midi nous rencontrons le ministère des Transports, le promoteur, puis après ça, on verra dans le temps qu'est-ce qui va se passer.

40

Si vous consentez – bon bien, je vous l'ai déjà dit – si vous consentez à la médiation, nous rencontrons cet après-midi le promoteur. Puis à ce moment-là, on aura une bonne idée de l'ensemble de vos préoccupations.

45

Il nous sera aussi plus facile de travailler avec les deux (2) parties, quand on va avoir écouté les deux (2) parties.

2. PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

50 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Présentation d'usage! Bien, les présentations, dans cette démarche, je suis accompagné de monsieur Guy Fortin, analyste expert sur ce projet qui m'assistera à chacune des rencontres.

55 Contrairement à une audience publique où les analystes n'interviennent pas, dans le cadre d'une médiation, l'analyste est autorisé à intervenir. Donc ne soyez pas surpris s'il vous demande des précisions, s'il veut des éclaircissements sur ce qui sera dit au cours des différentes rencontres que nous aurons, parce qu'étant expert dans le domaine il peut se faire éclairer, il va aussi m'éclairer.

60 L'équipe compte aussi trois (3) autres personnes: madame Renée Poliquin, la coordonnatrice qui est présente ici et qui vous a déjà contactés par téléphone ou autrement, vous vous êtes parlé. Il y aussi les deux (2) dames, Karine Lavoie, conseillère en communication, elle n'est pas ici; les documents qui sont sortis en public à date sur le BAPE, le projet, c'est elle qui garroche ça sur la place publique, puis Angéla Perreault, une agente de secrétariat.

65 Tous les échanges – ça, c'est important – je tiens à vous préciser que tous les échanges avec la Commission, en dehors des séances de travail, doivent se faire avec monsieur Guy Fortin. Les échanges, c'est avec lui, et en dehors des séances de travail qui se passent ici ou dans une
70 autre salle, bien, c'est avec Guy Fortin que ça se fait, en ce qui concerne le contenu.

Puis avec Renée Poliquin pour la logistique. Si vous aimez pas la salle, quelle que soit la raison concernant la logistique, l'espace de la salle, le café est pas bon ou n'importe quoi, c'est avec Renée.

75 Personnellement, moi, je vais vous rencontrer seulement lors des séances de travail. C'est voulu comme ça, pour s'assurer – l'intégrité, je l'ai, la neutralité, je l'ai, mais qu'il y ait pas apparence de contraire, ça va!

80 Donc si j'allais rencontrer en dehors des séances de travail un ou l'autre des participants, il y en a un qui va dire, aïe comment ça, c'est correct, donc c'est pour garder la neutralité dans mon cas. Guy, lui, il peut aller chercher l'information, il est là pour ça.

85 Vous avez sûrement aussi noté la présence de madame Denise Proulx, elle, elle rapporte tout ce qu'on dit. C'est une sténotypiste.

90 Tout ce qui se dit ce matin est enregistré, et la transcription de nos échanges sera disponible sur le site Web du BAPE, ainsi que dans les centres de consultation. Normalement, le délai, c'est environ une semaine pour apparaître en public.

Aussi, pour les fins de transcription, nous allons procéder à l'identification des personnes présentes dans cette salle; donc pour que ce soit enregistré comme il faut, on va procéder.

95 Je vais commencer! Guy Blanchet, médiateur.

Et je passe à ma gauche, vous vous nommez, et vous dites à quel titre vous êtes ici.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

100 André Dubé, directeur général de Metro Dubé, Alma et Delisle.

PAR M. LOUIS DUBÉ:

105 Louis Dubé, Metro Dubé Delisle, je suis directeur.

PAR M. RICHARD DUBÉ:

Richard Dubé, Metro Dubé, Alma Delisle.

110 **PAR Mme RENÉE POLIQUIN:**

Renée Poliquin, coordonnatrice.

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

115 Aurélien Tremblay, Robert BBQ, représentant en même temps des citoyens du coin.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

120 Claude Tremblay du groupe Proco, Construction Proco.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

125 Michel Toupin, directeur général de Proco.

PAR M. GUY FORTIN:

Guy Fortin, analyste expert au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

130 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Bon, vous avez noté une chose, représentant des citoyens...

135 **PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:**

Non, c'est pas les citoyens, c'est les commerces.

PAR LE MÉDIATEUR:

140 Donc représentant des commerces. Vous êtes ici pour représenter – que vous soyez alimenté par les gens de votre milieu, pas de problème, mais nous, ce qu'on va considérer, vous représentez le restaurant, ça va! C'est une chose que je veux vous dire.

145 On a vu dans d'autres documents qu'il y a d'autres gens qui sont d'accord, OK!

D'autre part, aussi, il y a, sauf monsieur Tremblay, vous êtes deux (2), vous êtes trois (3), vos accompagnateurs ont le droit de parler, ça va. Par contre, quand viendra le temps de position représentant l'entreprise, il y en aura un qui sera officiellement le porte-parole.

150 Ça se peut que monsieur à l'autre bout dise des choses avec lesquelles – parce que je comprends que c'est vous qui êtes le représentant officiel, monsieur André Dubé?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

155 Oui.

PAR LE MÉDIATEUR:

160 Donc à un moment donné, c'est sur vous qu'on va se baser pour dire oui, c'est ça qu'on veut dire. Vous avez le droit de parole.

La même chose pour vous, vous êtes le représentant officiel!

165 Bon, le tout de table est complet! Vous remarquez peut-être que je fais un peu "d'encadrage", c'est important, étant donné qu'après ça, ça sort sur la place publique. Il faut

garantir que toutes les choses ont été dites, que toutes les choses, vous étiez au courant de ce qui se passait. On veut pas par là vous empêcher de parler, au contraire, on vous encourage, mais il faut garder une certaine règle qui doit être faite.

170 J'en ai éliminé longtemps tantôt, mais ce sera pas bien long, on va passer à travers ça puis après ça, on va venir dans le vif du sujet, la médiation, si vous le souhaitez.

175 En plus, sur ce que j'ai à dire, vous pourriez aussi nous questionner, me questionner, je vous suggère d'attendre peut-être à la fin de tous mes petits propos, ça fait que de même, on regardera ça ensemble, ça va! S'il y a des choses que je dis qui vous apparaissent, prenez-les en note et on le fera tantôt.

180

4. LA LOI SUR LES COMMISSIONS D'ENQUÊTE

PAR LE MÉDIATEUR:

Donc là, je vais vous parler du pouvoir et de l'immunité des commissaires enquêteurs.

185

Les membres du BAPE possèdent, pour les fins des enquêtes qui leur sont confiées les pouvoirs et l'immunité des commissaires nommés en vertu de la Loi sur les commissions d'enquête.

190

Ce statut implique que je suis assermenté devant un juge de la Cour supérieure du Québec.

195

Je possède l'immunité des commissaires enquêteurs et certains pouvoirs, tel que celui par exemple d'obliger une personne à se présenter devant moi dans une rencontre, ou encore à déposer des documents, obliger une personne à déposer des documents qui sont en sa possession. J'ai ce pouvoir-là, on veut voir comment ça se concrétise après, c'est ça.

5. LE CODE DE DÉONTOLOGIE ET LA DÉCLARATION DE VALEURS ÉTHIQUES

200

PAR LE MÉDIATEUR:

205

Notre Code de déontologie et de Déclaration de valeurs éthiques! Je me suis engagé à respecter le Code de déontologie des membres du BAPE. Ainsi, notre comportement, le mien, celui des autres membres, notre indépendance, notre neutralité et notre devoir de réserve vous sont assurés par notre Code de déontologie.

210

De plus, quatre (4) valeurs éthiques guident notre action: le respect, la vigilance, l'impartialité et l'équité.

215

Vous trouverez un exemplaire de notre Code de déontologie et de notre Déclaration des valeurs éthiques dans la pochette qui vous a été remise. Je vous invite à les consulter selon votre besoin.

6. LA PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

220 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Maintenant, je vais vous expliquer brièvement ce qu'est la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

225 Dans un premier temps, le promoteur d'un projet transmet un avis au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Dans notre cas, c'est le ministère des Transports qui a fait cela antérieurement.

230 Suite à cela, le ministre émet un document appelé "Directives" qui indique au promoteur ce que doit comprendre l'étude d'impact qu'il a à réaliser.

235 Cette étude d'impact est par la suite analysée. Et si elle est jugée suffisamment complète par le ministre, il confie alors au BAPE le mandat de tenir une période d'information et de consultation publique de quarante-cinq (45) jours, période au cours de laquelle tout groupe, citoyen ou municipalité peut acheminer au ministre une demande d'audience publique.

240 Ce qui a été fait. C'est après examen de votre requête que le ministre a demandé au président du BAPE de tenir une enquête afin d'explorer la possibilité de tenir une médiation dans le cadre du projet de la route 169 à Alma.

245 Donc le ministre a décidé dans un premier temps de procéder, si cela vous convient, par une médiation plutôt que tout de suite une audience publique.

7. LA MÉDIATION

PAR LE MÉDIATEUR:

250 C'est quoi une médiation? Ce matin, nous avons une première rencontre avec vous. Et si vous donnez votre consentement à une médiation – c'est pas encore donné, vous allez avoir à décider ce matin si vous le faites – cet après-midi, nous rencontrerons le promoteur pour lui expliquer quelles sont vos préoccupations.

255 Toutefois, il ne faut pas que vous remettiez en question la justification du projet. Le projet est là, si c'est ça, si tel est le cas, on ne peut pas aller plus loin dans cet exercice de médiation.

Si vous êtes d'accord avec ce projet, mais que vous souhaitez que des améliorations y soient apportées ou des mesures de mitigation soient rajoutées, nous débuterons par ces aspects.
260 Mais chose certaine, il ne faut pas remettre en question la justification du projet.

Notre objectif ce matin est de bien cerner vos préoccupations, de bien comprendre ce que vous souhaitez et de voir si ça vaut la peine ou pas de tenter une médiation.

265 Il faut comprendre que si vous convenez d'une médiation, nous devons valider si vos demandes sont compatibles avec les objectifs du promoteur.

Cet après-midi, je vais rencontrer le promoteur, nous allons rencontrer le promoteur, notre équipe, vous ne serez pas présents encore cette fois-là, mais éventuellement peut-être, cet après-
270 midi je vais rencontrer le promoteur et je chercherai à obtenir son consentement à cette médiation.

En même temps, je vais lui exposer les motifs de votre requête pour qu'il les comprenne bien, qu'on les partage avec lui et lui faire part, si vous en avez mis sur la table, les solutions que vous envisagez pour contrer les problématiques que vous voyez.
275

Soyez conscients que si le promoteur arrive à la conclusion que ce que vous recherchez est hors de portée pour lui, alors à ce moment-là, il ne pourra pas y avoir de médiation. Je vais pas en médiation là-dessus.

280 Pour qu'il y ait médiation, cela implique le consentement des deux (2) parties.

La médiation permet d'obtenir une entente équitable entre les parties sur un projet sans aller en audience publique. On règle ça en médiation.

285 Ainsi, il s'agit de trouver des terrains d'entente possibles pour les deux (2) parties.

À la fin de l'exercice, si les engagements du promoteur vous sont satisfaisants, vous serez alors invités à retirer votre demande d'audience publique. Parce que ce que vous avez fait en partie, c'est audience publique, mais avant, on serait prêts à aller en médiation. C'est ce que ça voulait dire, votre intervention.

290

On vous fera signer un document dans lequel vous acceptez de retirer votre demande d'audience publique, sous réserve et à condition que les modalités qui ont fait l'objet d'une entente entre vous et le promoteur soient respectées bien sûr.

295

En tant que médiateur, je dois faire rapport au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Ce rapport inclura les éléments de l'entente, bien sûr s'il y en a.

La décision d'autoriser le projet est prise par le Conseil des ministres sur recommandation du ministre du Développement durable.

300

Les éléments de celle-ci seront compris dans la médiation, les éléments de l'entente seront compris dans la recommandation du ministre à ses collègues. En ce sens, la médiation présente, par rapport à une audience publique, parce que le décret d'autorisation du projet réfère aux engagements pris par le promoteur dans le cadre de la médiation.

305

Je vais vous répéter ça! En ce sens, la médiation présente des avantages par rapport à une audience publique. Pourquoi, parce que le décret d'autorisation du projet réfère aux engagements pris par le promoteur dans le cadre de la médiation. Donc ce à quoi il s'est engagé, ça en fait partie. Alors que l'audience publique ne présente aucune garantie pour les parties.

310

En ce qui vous concerne, puis vous avez à le juger par vous autres mêmes, puis je vous le dis, en ce qui vous concerne, il y a des avantages à utiliser le canal de la médiation plutôt que celui d'une audience publique. À vous d'en juger.

315

En cas d'échec de la médiation, le recours à une audience publique n'est pas nécessairement acquis. Il relèvera alors du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de décider s'il y a ou non une audience publique. Lui va avoir à juger, y a-t-il lieu de! Déjà dans sa démarche, le fait de proposer une médiation, déjà ça indique, oups, regarde, dans sa tête, que ça peut peut-être se régler en médiation, c'est ce qu'il pensait, mais c'est à vous autres de décider si ça se règle là.

320

8. LE DÉROULEMENT DE LA MÉDIATION

325

PAR LE MÉDIATEUR:

330

Le déroulement de la médiation! Ce matin, il n'est pas dans mon intention de vous dire que oui, la médiation, c'est une solution extraordinaire, malgré ce que je viens de dire auparavant, c'est pas une solution extraordinaire.

Je n'ai surtout pas comme objectif qu'il faut absolument que j'aie une réussite pour cette médiation.

335

En tant que médiateur, mon rôle est d'agir comme une personne neutre qui s'assure que l'information circule bien, que tout se passe de façon équilibrée, et que les engagements soient pris de façon officielle.

340

Je dois également m'assurer que les solutions proposées préservent la qualité de l'environnement et qu'elles ne vont pas à l'encontre des droits des tiers.

Je peux aussi présenter des éléments de solutions. En cours de route, je pourrai vous garrocher des choses et vous en faites ce que vous voulez.

345

Notre objectif est que les parties à la médiation arrivent à un règlement gagnant-gagnant.

Une fois, si vous le souhaitez, que le consentement à la médiation des parties est obtenu, il y aura une ou des rencontres selon le besoin qui peuvent permettre d'en arriver à une entente.

350

Donc nous aurons un calendrier de rencontres qui s'ajustera en fonction de l'évolution des séances de travail.

355

La médiation se déroule entre vous et le promoteur. Ça va être entre vous autres que ça se passe, nous autres, on est là pour aider. Madame fournit le café et moi, je préside l'assemblée, Guy donne les conseils d'expert.

360

Toutefois, si je le juge approprié, je peux inviter toute personne dont je considère la participation nécessaire. À cet effet, j'ai rencontré mercredi dernier madame Linda St-Michel du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. De plus, nous avons contacté des représentants de la MRC Lac-Saint-Jean-Est, la Ville d'Alma et la municipalité Saint-Nazaire. Si besoin est, ces personnes sont disponibles pour apporter un éclairage susceptible d'aider à parvenir à une entente. On va voir selon le besoin.

Si je constate qu'une entente est impossible, je peux mettre fin à la médiation en tout temps.

365

Donc si vous consentez à la médiation, je m'attends de vous, tout autant que du promoteur, à ce que vous participiez de bonne foi. Ainsi, tous les échanges avec le promoteur doivent nécessairement passer par moi. Ce que vous aurez jaser quelque part ailleurs, nous, on peut pas en tenir compte, ça va!

370

Parfois les séances de travail seront sténotypées, c'est ça qu'on appelle, la sténotypie, alors qu'à d'autres occasions, il n'y aura que des comptes rendus.

375

Dans l'éventualité où je vous demanderais de déposer un document, veuillez le déposer en neuf (9) copies.

PAR Mme RENÉE POLIQUIN:

De la part des requérants, on n'en demande pas tant.

380

PAR LE MÉDIATEUR:

Il va être reproduit en neuf (9) copies éventuellement.

385

PAR Mme RENÉE POLIQUIN:

C'est ça.

PAR LE MÉDIATEUR:

390

Excusez, ça va, on comprend! Et une copie électronique également bien sûr.

395

Pour ce qui est du délai de réponse aux propositions des requérants, donc si vous avez des propositions à faire, ou du promoteur, celui-ci sera discuté et décidé lors de nos séances de travail, dans quel délai remettre vos document, dans quel délai un autre ministère – vous comprendrez toutefois qu'en raison du temps limité qui m'a été imparti, je m'attends de façon générale à un délai de réponse dans les deux (2) à trois (3) jours.

400

On verra, mais l'idéal, parce que si on prend trois (3) semaines, on peut avoir de la misère, suivant le dépôt des propositions, bien sûr.

Avant de continuer, avez-vous des questions? Ce que je vous ai dit au début, s'il y a des choses que vous comprenez pas, allez-y, posez vos questions.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

405

C'est quoi votre objectif de délai de médiation?

PAR LE MÉDIATEUR:

410

La médiation, c'est soixante (60) jours, incluant la production du rapport bien sûr, la rédaction du rapport puis des consultations, c'est soixante (60) jours.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

415

Ça court de la date d'aujourd'hui?

PAR LE MÉDIATEUR:

420

À partir du 14, d'hier. Le mandat a été donné le 14 mars, ça va!

S'il n'y a pas médiation, c'est trente (j30) jours pour faire le rapport. Bien, s'il n'y a pas médiation, les discussions sont plus courtes généralement, on s'en aperçoit, puis la médiation, c'est vous autres qui allez décider dans un premier temps.

425

En cours de route, moi aussi je peux décider d'arrêter si je vois que ça tourne pas dans le bon sens, mais c'est ça.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

430

Monsieur Fortin, on peut s'en servir?

PAR M. GUY FORTIN:

435

Ça dépend pourquoi! C'est sûr que pour des informations techniques surtout sur l'étude d'impact.

PAR LE MÉDIATEUR:

440

Vous pouvez vous parler. Puis si vous avez une question, vous lui posez, s'il peut y répondre, il répond, s'il peut pas, bien!

PAR M. GUY FORTIN:

445 Moi, j'ai beaucoup de questions à vous poser, donc on va sûrement échanger beaucoup.

PAR LE MÉDIATEUR:

450 Puis ça se peut que la question que vous lui posiez, qu'il dise j'ai pas de réponse pour ça ou il n'y a pas lieu de me poser une question comme ça!

 Ça se pourrait aussi qu'il dise, regarde, ce que vous me posez là comme question, ça a pas rap avec notre affaire.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

455 Analyste expert en quoi, en environnement?

PAR M. GUY FORTIN:

460 Bien, je vais faire un petit peu mon CV, disons. Moi, je suis originaire de Ville de La Baie. J'ai fait un cours en géologie à l'Université du Québec à Chicoutimi, puis je suis océanographe aussi de formation.

465 Ça fait douze (12) ans que je travaille au BAPE, j'ai fait plusieurs commissions.

 La dernière que j'ai faite, c'est la commission AP50 à Jonquière, donc un gros dossier à Jonquière.

470 Je connais bien la région, je connais bien – quand j'étais gamin, on faisait l'épicerie au Metro Verreault à Port-Alfred, donc je connais un peu toute la problématique d'un commerce.

 Donc je connais bien un petit peu l'environnement ici, la qualité de l'eau, la qualité des sédiments, tout ce qui est environnement.

475 **PAR LE MÉDIATEUR:**

 Il en sait assez pour savoir ce qu'il ne connaît pas. Et ce qu'il ne connaît pas, il va aller fouiller ailleurs pour le trouver s'il y a une question. Ça va!

480 Bon, il en sait assez pour dire, oh, ce bout là, je dépasse pas ça, je vais aller à telle place, telle autre, donc il va aller vous chercher la bonne information.

PAR M. GUY FORTIN:

Oui.

485

PAR LE MÉDIATEUR:

C'est dans ce sens-là. Parce que la spécialité totale d'une personne, là!

490

D'autres questions? C'est clair?

9. LE CONSENTEMENT À LA MÉDIATION

495

PAR LE MÉDIATEUR:

Donc on arrive à un moment où on arrivera au consentement à la médiation.

500

Je me dois maintenant de vous demander votre consentement. Si votre intention est de procéder à une médiation, j'aimerais qu'officiellement, tout en vous nommant et en vous identifiant, que vous consentiez à ce qu'il y ait une médiation.

505

Je vous écoute. Il y a trois (3) personnes, les trois (3) personnes représentant les trois (3) organisations. Vous donnez votre nom, vous dites oui ou non. Vous avez le choix.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Michel Toupin, Construction Proco, on est d'accord avec la médiation.

510

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

Oui, je suis d'accord avec la médiation. Mais je pensais de représenter quand même tous les commerces qui sont quinze (15), parce que là, tout à l'heure vous disiez que je représente Robert BBQ point.

515

PAR LE MÉDIATEUR:

Comment je vous dirais bien ça! Parce que les autres commerces, pour qu'on puisse les recevoir, vous me corrigerez, les recevoir en médiation, il faudrait qu'ils aient dit je et je suis ici pour dire ce que!

520

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

J'ai la signature des gens, par exemple!

525

PAR LE MÉDIATEUR:

Oui, oui. Moi, ce qu'on entend par ça, qu'effectivement, votre démarche, ce que vous demandez, il y en a d'autres qui sont d'accord avec ça. Ça va?

530

535 Mais vous êtes le représentant de Robert BBQ et qu'en ce sens-là, si vous avez des appuyeurs, vous avez des gens qui vous donnent des idées, donc vous les défendez si vous y croyez, si vous y croyez pour Robert BBQ.

Donc dans ce sens-là, vous représentez Robert BBQ.

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

540 OK.

PAR LE MÉDIATEUR:

545 Donc ça va, vous êtes d'accord!

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

André Dubé, Metro Dubé d'Alma, oui nous sommes d'accord.

550 **PAR LE MÉDIATEUR:**

555 Excellent. Là, je vous dis ça après, mais ça change rien, en acceptant la médiation, vous acceptez également que votre requête d'audience publique soit rendue publique. C'est automatique.

À date, ça avait été caché, mais là, vous venez de dire oui, puis on a fait une demande, puis vous le dites officiellement. Celle-ci sera rendue publique seulement si le promoteur consent à une médiation.

560 Parce qu'on rencontre le médiateur après-midi, puis lui, s'il dit non, je veux rien savoir, pas de médiation, bien, ça va arrêter là.

565 Dans un tel cas, une copie de votre requête d'audience publique sera déposée dans les centres de consultation, si le promoteur dit oui, ainsi que sur le site Internet du BAPE. Ça va!

10. LES OBJETS PRINCIPAUX DE L'ENQUÊTE ET DE LA MÉDIATION

570 **PAR LE MÉDIATEUR:**

On entre maintenant dans le vif du sujet, vos préoccupations!

575 Vous nous avez fait parvenir des documents, une lettre dans laquelle vous expliquez la problématique que l'autoroute pouvait vous causer, pas seulement la problématique, mais aussi vous vous êtes prononcés sur les avantages de dire oui et dire on est d'accord avec un projet comme celui-là, et voilà.

580 Et là, je voudrais vous entendre. Il y a différentes façons de procéder.

Moi, je pourrais souligner ce que j'ai retenu dans la lecture, puis vous dites oui, vous avez bien compris ou non, vous avez mal compris, puis on corrige.

585 Puis on procède un par un.

Je commencerais par Robert BBQ, le restaurant. Votre problématique, vous autres, c'est le cul-de-sac à l'extrémité nord du projet, celle que vous avez soulignée.

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

590 Ça, c'est un point. Nos préoccupations, nous autres, c'était, bien comme tout commerce, c'est de protéger notre commerce pour au moins qu'il perde pas trop de valeur en conséquence du déplacement de la route.

595 C'est sûr que c'est un dossier qui va loin quand même. Je peux en parler de ça aussi, lorsque je disais qu'en 1982-83, qu'il avait déjà été présenté un contournement d'Alma.

600 Après ça, ça avait été accepté par tout le monde, même le secteur de Delisle, parce qu'il y avait eu un exposé à la salle du conseil pendant quelques jours, et puis ça avait été accepté, en tout cas, à l'unanimité par les citoyens et tous les gens du coin.

C'est sûr qu'avec les années, le projet s'est arrêté, puis il a redémarré. Puis maintenant, bien, on a présenté un autre tracé de contournement.

605 Puis l'autre tracé de contournement que vous avez présenté, bien, ça répondait mieux à nos attentes des commerces. Je parle pour moi, quasiment pour les autres en même temps, puis qui

ont signé ma lettre, c'est la même conversation pareille d'ailleurs. Parce que c'est ça, c'est éloigné trop de nos commerces existants, puis il faut les protéger.

610 Bien moi, je dis qu'il faut les protéger, vu qu'ils sont existants, et puis que si la route se déplace trop loin, c'est qu'on va perdre des valeurs.

On est là, c'est sûr que dans une vie, lorsqu'on bâtit quelque chose, c'est pour garder nos valeurs, on veut pas les perdre.

615 Bien c'est ça que sont nos préoccupations, nous autres. C'est d'essayer de conserver le dernier tracé comme vous avez fait, parce qu'on n'est pas contre ça du tout, mais ça représente un peu nos attentes.

620 Ce sont ça nos attentes, que la route, que le plan que vous avez présenté reste là. On l'a tous accepté d'ailleurs, qu'il reste de même, et puis que ça nuit le moins possible à nos entreprises. Il faut bien aller quand même de l'avant avec le progrès, ça fait que celui-là, on trouvait que c'était très appréciable malgré l'inconvénient qu'il peut y avoir, OK! Parce qu'il y a jamais rien sans rien naturellement.

625 Ça fait que notre préoccupation, c'était vraiment elle. Elle est pas longue longue, mais c'est assez suffisant pour comprendre. Ce qu'on veut, c'est que ça reste à peu près ce qu'on a accepté lors d'une assemblée ici, aussi d'ailleurs avec un vote.

630 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Vous dites quoi, que ça reste comme?

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

635 Qu'on avait accepté. Je dis "on", vous voulez pas que je parle au nom des autres, mais ça a été accepté, les plans, le dernier plan que vous avez fait pour le contournement, OK!

PAR LE MÉDIATEUR:

640 OK. Bon, là vous dites souvent "vous", je comprends votre affaire. Quand vous dites "vous", vous parlez au ministère des Transports, vous parlez pas à nous autres.

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

645 Je parle à vous.

PAR LE MÉDIATEUR:

650 Oui, mais c'est pas nous qui avons – OK, c'est correct! C'est pas le BAPE comme tel qui est promoteur là-dedans.

Le BAPE est complètement neutre là-dedans. Je vous dis ça pour bien faire.

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

655 Mais il faut parler à quelqu'un!

PAR LE MÉDIATEUR:

660 Oui, oui, oui, puis vous parlez très bien. Non, non, je veux juste vous dire, dans le fond, quand vous dites "vous", c'est le promoteur qui a proposé, puis qu'il y a le ministre des Transports – c'est rien que pour vous dire ça.

665 Nous, on va donner des avis sur ce qu'on va avoir entendu, pour faire en sorte que! On n'est pas les décideurs là-dedans. Ça va, c'est rien que ça, OK, je comprends!

Ça me dérange pas que vous disiez "vous", mais à condition qu'on se comprenne bien, que c'est pas nous qui pouvons changer le projet.

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

670 Si je dirais "tu", bien, c'est impoli, je dis "vous"!

PAR LE MÉDIATEUR:

675 Non, ça va, on peut continuer de même sans problème. OK.

680 Vous êtes d'accord qu'il y ait une nouvelle autoroute. Vous dites par contre, il y a des problématiques concernant les commerces. Ça peut éloigner, ça peut rendre moins présente la clientèle, donc ça peut faire baisser notre chiffre d'affaires.

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

685 C'est en plein ça, vous avez compris.

PAR LE MÉDIATEUR:

Je reviens toujours avec votre cul-de-sac, là! Parce que dans la lettre, c'était le cul-de-sac qui était problématique.

690

Est-ce que s'il n'y avait pas de cul-de-sac, votre problème serait réglé?

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

695

Non. La question de cul-de-sac, ça, c'était au début des rencontres.

Aujourd'hui, ça a moins de priorité, le cul-de-sac.

PAR LE MÉDIATEUR:

700

Le cul-de-sac a pris le bord, OK!

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

705

C'est ça. Au début, il y avait beaucoup d'objection à ça, maintenant aujourd'hui, on n'en entend plus parler. Vous en ferez ce que vous voulez. J'ai dit "vous"!

PAR LE MÉDIATEUR:

710

Maintenant, c'est pas nécessaire tout de suite si vous le voulez, avez-vous des propositions de solutions, vous pouvez attendre avant de les émettre, si vous avez des propositions de solutions, pour diminuer l'impact négatif ou l'annuler complètement, diminuer l'impact négatif sur votre commerce?

715

Avez-vous des propositions?

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

720

J'en ai pas de proposition à faire, parce qu'on a quand même pris une décision sur la présentation du contournement existant que vous avez fait, OK!

Ça fait qu'on n'a pas d'objection qu'il soit là.

PAR LE MÉDIATEUR:

725

Mais vous dites à ceux qui vont avoir à faire la route, tenez compte qu'il peut y avoir des effets négatifs, puis essayez de trouver quelque chose qui pourrait atténuer du moins!

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

730

C'est ça, ça fait qu'on l'a accepté jusqu'à un certain point.

PAR LE MÉDIATEUR:

735

Je comprends.

Maintenant, on passerait, si vous le voulez bien, à Metro supermarché. M'a faire comme dans l'autre cas, ce que j'ai retenu, ça vous va tu ou si vous voulez prendre la parole tout de suite?

740

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Allez-y.

PAR LE MÉDIATEUR:

745

Moi, ce que j'ai retenu, c'est maintenir une entrée exclusive du côté nord, faciliter la signalisation.

750

Si relocalisation du commerce, déplacer cinquante mètres (50 m) le tracé actuel et sortie exclusive et direction sud.

C'est ce qui était – c'est ça, ça correspond à ça, j'ai bien compris?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

755

Oui, ça ressemble à ça, en considérant qu'on se relocalise.

PAR LE MÉDIATEUR:

760

Vous vous relocalisez?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

OK, je vais commencer.

765

PAR LE MÉDIATEUR:

Bien, je vous laisse aller. Regardez, donnez votre problématique, puis après ça, bien, si vous avez des solutions, bien!

770

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Pour commencer, ce que j'aimerais dire, ce qu'on aimerait dire, c'est que depuis, dès les débuts qu'on a eu vent d'un tracé ou d'un projet, on s'est impliqués dès le départ dans la consultation avec monsieur Martel qui dès le départ est venu nous consulter.

775

On a eu plusieurs plusieurs plusieurs rencontres avec monsieur Martel. C'est principalement lui qui a assisté aux rencontres.

780

J'aimerais expliquer un peu la géographie du secteur.

PAR LE MÉDIATEUR:

Oui c'est ça, allez-y.

785

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Parce que c'est important. Puis je pense que c'est important pas juste pour Metro Dubé, mais pour tous les autres aussi commerçants en général, parce que le secteur nord, on appelle ce secteur-là comme ça le secteur nord, au niveau commercial, est différent de la ville d'Alma.

790

Quand je parle de centre-ville d'Alma ou le sud commercial de la ville d'Alma...

PAR LE MÉDIATEUR:

795

C'est du côté ouest?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

800 Ou le côté ouest. Parce que dans le secteur nord, il y a plusieurs municipalités, villages ou municipalités, il y a aussi le secteur des Passes, il y a le secteur de lac Labrecque, le secteur nord vers Dolbeau, puis aussi le secteur est en direction de Saint-Ambroise.

805 Donc comme vous voyez, c'est pas un marché qui est de proximité. Les gens pour venir à nos commerces, il faut qu'ils prennent l'auto, parce qu'ils sont dans leur municipalité, ils voyagent à droite et à gauche.

Donc actuellement, la route passe devant nous, et cette route-là dessert tout le secteur nord.

810 Donc en changeant cette route-là, puis en passant, entre parenthèses, je vous dis que dès le départ, on n'a jamais été contre ce projet-là. On a toujours été en faveur de ce projet-là, mais par contre avec des modifications puis des petits changements au projet qu'il faudrait.

815 Mais cette dynamique-là du secteur nord est reliée, cette route-là, la dynamique, c'est qu'elle dessert beaucoup de municipalités, donc pour nous commerçant Metro Dubé, on pense qu'on est impliqués alentour de vingt (20 %) à trente pour cent (30 %) de notre chiffre d'affaires, si on demeure là et on bouge pas.

PAR LE MÉDIATEUR:

820 Vous baissez de vingt (20 %) à trente pour cent (30 %) ?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

825 De vingt (20 %) à trente pour cent (30 %). C'est simple à comprendre.

Regardez, si les automobilistes qui représentent la majorité de notre clientèle ne passent plus devant chez nous, c'est simple, il y a une perte de chiffre d'affaires automatique.

830 Et comme les clients, c'est des gens généralement paresseux, dans le sens que tout doit être facilité, donc on est dans ce monde-là aujourd'hui, on change un peu la routine de nos gens et donc il y a une perte de chiffre d'affaires.

835 Vingt (20 %) à trente pour cent (30 %) pour nous, c'est assez pour fermer notre commerce. On a soixante-dix (70) employés à notre emploi, et on a plusieurs emplois reliés à Alma, parce qu'on a une cuisine à Alma, et on fournit Delisle, donc j'ai au moins à peu près à la hauteur de dix

(10) emplois à Alma qui sont reliés à Delisle, donc ça fait à peu près quatre-vingts (80) emplois au total d'impliqués par ça. Donc c'est quand même majeur.

840 Donc nous, ce qu'on demande, évidemment comme commerçant, on n'a pas une vision à court terme, on a une vision à long terme. Donc à long terme, nous, Metro Dubé, on est là depuis soixante-trois (63) ans, donc on veut encore être là soixante-trois (63) ans, et donc ça nous prend un positionnement, un marché qui est favorable, sans ça, on peut pas faire du commerce, les coûts fixes sont trop élevés.

845 On a à faire face aussi devant une compétition qui se "renforce" d'année en année. Bientôt, ce qu'on va avoir à vivre, c'est Walmart qui s'en vient dans l'alimentation.

850 Donc notre compétition va s'intensifier, donc encore plus important d'être bien positionné dans le marché.

855 On vise à protéger les emplois, on vise une pérennité à long terme. Nous, on pense, donc je sais pas si j'ai bien répondu à démystifier la question de la géographie, puis les moteurs qui font que les gens viennent chez nous, en tout cas j'espère avoir démystifié.

PAR M. GUY FORTIN:

860 Je vais vous poser une question! Votre clientèle, il y a, un, la clientèle locale du quartier Delisle, peut-être Isle-Maligne et Saint-Nazaire, c'est votre clientèle principale.

865 C'est sûr que la 169, ça fait partie de la route du tour du lac Saint-Jean, est-ce que les touristes par exemple, l'été, c'est une clientèle importante?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

870 C'est majeur. Puis là, j'ai parlé d'une moyenne de vingt (20 %) à trente pour cent (30 %) annuelle, mais l'été, pour nous, ce serait plus que ça, parce qu'au niveau de notre chiffre d'affaires, l'été, on l'augmente de quarante pour cent (40 %) à cause du tourisme, puis du brassage dans le secteur.

PAR M. GUY FORTIN:

OK. Puis vous parlez de relocalisation, avez-vous un endroit précis en tête?

875 **PAR M. ANDRÉ DUBÉ:**

Oui. Notre relocalisation, nous, on veut la faire alentour du rond-point parce que c'est simple, c'est cette route-là qui va relier toutes les directions, secteur est, ouest et nord, et sud en fin de compte, les quatre (4) points cardinaux.

880

Donc c'est essentiel pour nous dans l'alimentation, parce qu'on est dans un domaine de volume de se positionner à cet endroit-là.

PAR M. GUY FORTIN:

885

D'accord. En faisant cela, vous seriez du côté de la municipalité de Saint-Nazaire?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

890

De Saint-Nazaire, oui.

PAR M. GUY FORTIN:

895

Puis c'est dans le projet, il y a un projet de parc commercial et industriel, ce serait dans ce projet-là?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

900

C'est ça.

PAR M. RICHARD DUBÉ:

Ça dépend, parce que Saint-Nazaire, ils ont leur projet à eux autres.

905

PAR M. LOUIS DUBÉ:

Il reste que c'est à Saint-Nazaire.

PAR LE MÉDIATEUR:

910

Ce serait à Saint-Nazaire?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

915 Oui. Aux limites d'Alma. On serait sur la ligne d'Alma et de Saint-Nazaire, effectivement.

Et ce qu'on demande, c'est simple, pour une simple raison, c'est que pour pouvoir aménager ce terrain-là, on demande de déplacer de cinquante mètres (50 m) pour nous permettre d'aménager ce terrain-là.

920

PAR LE MÉDIATEUR:

Cinquante mètres (50 m) dans quel sens?

925

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Vers l'est, vers Saint-Nazaire.

PAR LE MÉDIATEUR:

930

Vers Saint-Nazaire.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

935 Donc nous, c'est pas plus compliqué que ça pourquoi on demande un cinquante mètres (50 m).

PAR LE MÉDIATEUR:

940

Pourquoi, étant donné – en fait, vous seriez sur la 172, quelque chose du genre, c'est ça?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

945

Oui, la 172.

PAR LE MÉDIATEUR:

Un petit peu plus haut, un petit peu plus bas?

950 **PAR M. ANDRÉ DUBÉ:**

C'est parce que les terrains, il y a le quartier Delisle qui va accoter le projet. Aussi, on est dans une géographie, une géologie, on va parler comme ça, une géologie en pente. Il y a un aménagement assez compliqué à faire au niveau géologique, au niveau civil, donc on pense qu'en déplaçant – parce qu'au début, on pensait cent mètres (100 m), mais cinquante mètres (50 m), ce serait suffisant pour essayer d'aménager ce secteur-là et pour nous, c'est une question de survie, là.

960 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Et pas de déplacement, c'est impossible? Pas de déplacement du cinquante mètres (50 m), c'est impossible?

965 **PAR M. RICHARD DUBÉ:**

Il faut dire qu'il y a quelques années, le projet, on parlait d'un croisement d'une lumière. Maintenant, avec la contrainte du carrefour giratoire, ça fait grossir on peut dire la contrainte.

970 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Ça prend plus d'espace!

975 **PAR M. RICHARD DUBÉ:**

Ça fait en sorte que ça prend plus d'espace dans le coin, alors c'est bien plus difficile d'aménager une entrée et sortie sur le site.

980 **PAR M. ANDRÉ DUBÉ:**

C'est le problème d'accès.

985 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Vous dites que si plutôt qu'un carrefour, il y avait une lumière, vous auriez pas la même problématique?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Ce serait moins problématique, c'est sûr.

990 **PAR M. GUY FORTIN:**

À l'endroit du carrefour giratoire?

995 **PAR M. ANDRÉ DUBÉ:**

Oui.

PAR M. RICHARD DUBÉ:

1000 Vous savez, le carrefour fait en sorte qu'il y a des pointes, ça éloigne la possibilité...

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1005 C'est parce que pour nous, c'est beau d'avoir un terrain, mais il faut y avoir accès. Il faut accéder au terrain.

C'est notre problème. Il est principalement là. C'est vraiment pas plus compliqué que ça.

PAR LE MÉDIATEUR:

1010

Sans égard à votre relocalisation, il y aurait de l'espace en masse, vous avez pas de problème, souhaitez-vous à un endroit comme celui-là, puis sans égard à d'autre chose, une lumière ou un carrefour giratoire?

1015 **PAR M. ANDRÉ DUBÉ:**

Bien nous, que ce soit un ou l'autre, nous autres, ce qu'on veut, c'est accéder au terrain.

PAR LE MÉDIATEUR:

1020

Mais pensez-vous qu'un carrefour giratoire est plus répondant à des besoins qu'une lumière?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1025

Écoutez, nous autres, on pense qu'un carrefour giratoire, dans le monde d'aujourd'hui, ce serait correct d'avoir un carrefour giratoire.

1030 Mais faute d'accès, mettons que le carrefour nous empêcherait d'avoir un accès à notre lieu futur potentiel, bien là, ça prendrait une lumière.

PAR LE MÉDIATEUR:

1035 D'accord. Vous êtes pas au départ contre le carrefour giratoire?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Non.

1040 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Vous dites, mettez de quoi qui nous permet de fonctionner sur le sens du monde!

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1045 C'est ça.

PAR LE MÉDIATEUR:

1050 Si la lumière est plus facile, bien, faisons la lumière.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1055 Nous autres, le seul point un par rapport à l'autre, c'est l'accès au terrain. Puis peut-être que si on vous montrait une carte!

PAR M. GUY FORTIN:

1060 Oui, bien oui.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

On pourrait l'expliquer encore mieux!

1065 **PAR M. MICHEL TOUPIN:**

Oui, je l'ai dans mon auto!

PAR LE MÉDIATEUR:

1070

On va regarder, même on va se lever même pour regarder ça.

Il y aurait une autre chose! Vous avez parlé à un moment donné de faciliter la signalisation.

1075

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Oui. Bien, ce qu'on demande aussi dans la lettre qu'on a envoyée le 5 janvier, évidemment que s'il y avait un carrefour giratoire, c'est qu'à cause des pointes, puis là, ce serait serré pour l'entrée à notre site, il faudrait avoir des voies d'évitement.

1080

Vous savez, un double voie, pour être capable que la personne mettons qui arrive de l'est, de Saint-Nazaire, se dirige vers notre site...

PAR LE MÉDIATEUR:

1085

Votre nouveau site ou l'ancien?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1090

Notre nouveau site. Parce que nous, notre site actuel, regardez, s'il y a une route, on n'a pas le choix, il faut se relocaliser.

PAR LE MÉDIATEUR:

1095

Est-ce que j'interprète, quand vous parliez dans le temps de faciliter la signalisation, c'était pour faciliter la signalisation pour aller à votre site actuel?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1100

Non, pas actuel.

PAR LE MÉDIATEUR:

1105

Non, c'était pas ça!

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Non. Le site actuel, c'est oublié pour nous.

1110 Regardez, pour nous, on n'a pas le choix, vingt (20 %) à trente pour cent (30 %) du chiffre d'affaires, pour nous, de perte de ventes, il y a une voie de sortie pour nous, sinon c'est la fermeture, c'est de se relocaliser.

1115 Mais on se relocalise, regardez, puis je veux mettre ça clair comme il faut, parce que la relocalisation, si on n'avait pas eu cette voie d'évitement là, on demeurerait où on est là.

Puis actuellement, le gros problème qu'on vit, c'est que le projet nous empêche d'évoluer, d'agrandir notre commerce, puis d'aller vers l'avant. Ça fait que nous autres, ça nous retarde de cinq-six-sept (5-6-7) ans. C'est pas une bonne nouvelle, sachez ça aujourd'hui d'avoir ce projet-là.

1120 C'est un beau projet, mais pour notre commerce, ça ralentit notre progression.

PAR LE MÉDIATEUR:

1125 Pour le commerce situé où il est là!

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Situé là où il est là.

1130 **PAR M. GUY FORTIN:**

Donc s'il y avait pas eu le projet, le commerce serait quand même demeuré à l'endroit actuel et vous auriez investi de l'argent?

1135 **PAR M. ANDRÉ DUBÉ:**

Oui, exactement. Donc actuellement, on n'investit plus, on ramasse notre cash comme on dit pour ce futur projet là.

1140 Puis dieu sait comment un projet alimentaire, de cet ordre-là, c'est entre sept (7 M\$) et huit millions (8 M\$). Donc c'est pas rien.

1145 Évidemment qu'en se relocalisant, on a espoir de gagner des parts de marché, des chiffres d'affaires futurs.

PAR LE MÉDIATEUR:

1150 En même temps, c'est une hypothèse que je fais, puis je vous pose la question, j'ai pas de réponse, est-ce que la nouvelle autoroute pourrait-elle aussi générer une augmentation? Oublions les endroits, générer une augmentation de clientèle ou améliorer l'économie du coin, le fait qu'il y ait une autoroute?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1155 Oui, moi, je pense que oui.

PAR LE MÉDIATEUR:

1160 Ça peut être positif aussi?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Ça peut être très positif.

1165 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Ça peut être très positif. Mais vous, vous dites, pour que ce soit positif, il faut que je change de place.

1170 **PAR M. ANDRÉ DUBÉ:**

Bien, j'ai pas le choix.

PAR LE MÉDIATEUR:

1175 Parce que ce que je gagnerais d'une part, j'en perds trop de l'autre bord.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1180 Moi, je pense, parce que nous, notre commerce à matin est en péril, dans le sens qu'à cause du projet, puis c'est pas une menace que je veux vous faire, la menace, c'est nous qui l'avons, là, on pense que c'est important que les services au détail s'implantent bien dans ce secteur-là.

1185 Et ce secteur-là va donner une chance à tout le secteur nord, c'est qu'on va pouvoir, je pense, au niveau commercial, d'être beaucoup plus représentatif que le secteur l'est actuellement.

Donc ça, c'est un espoir qu'on a, c'est une croyance qu'on a très forte, puis ça, c'est sans égard aux autres commerçants. Je pense qu'on a plusieurs...

PAR LE MÉDIATEUR:

1190

Oui, vous regardez votre commerce à vous.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1195

Je regarde mon commerce à moi, écoutez, c'est important.

Donc ça, la relocalisation, nous, c'est la seule voie qu'on voit.

J'essaie de vous répéter un petit peu...

1200

PAR LE MÉDIATEUR:

Prenez le temps!

1205

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Nous en fait, regardez, on demande pas d'argent, là, on demande rien, on demande juste de positionner le nouveau site au futur du secteur, c'est-à-dire qu'il faut mettre un site, un (1) terrain ou deux (2), il y a plusieurs terrains qui vont être libres à cette place-là, puis on invite même les autres commerçants du secteur, s'ils veulent venir se relocaliser avec nous dans le secteur, je pense qu'il va y avoir une ouverture.

1210

PAR LE MÉDIATEUR:

1215

Vous ajoutiez "et sortie exclusive en direction sud", vous voulez dire quoi?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

C'est parce que, étant donné qu'on a seulement une entrée, une entrée et sortie...

1220

PAR LE MÉDIATEUR:

Sur l'autoroute par rapport à la 172?

1225 **PAR M. ANDRÉ DUBÉ:**

À la 172, on va être relocalisé, ça fait énormément de trafic et d'embourbement potentiel futur. Donc pour alléger les entrées et venues, les entrées et sorties du site commercial, on pense qu'il devrait y avoir un petit évitement, juste une sortie qui va aller prendre l'autoroute direction sud. C'est juste une sortie, là.

1230

PAR M. RICHARD DUBÉ:

Vers Alma.

1235

PAR M. GUY FORTIN:

Disons qu'en arrivant vers Saint-Nazaire, en allant vers le nord, votre marché, futur épicerie Metro, est-ce qu'elle serait du côté...

1240

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Voulez-vous que je vous montre?

1245

PAR M. GUY FORTIN:

Oui, ce serait bon.

PAR LE MÉDIATEUR:

1250

Je pense qu'il va falloir passer la carte!

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1255

Je vais aller la chercher et prendre un café!

PRISE DES NOTES SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

PAR LE MÉDIATEUR:

1260

On reprend!

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1265 De là, en vous disant que le cul-de-sac que vous parliez tantôt à monsieur Tremblay, nous, on pense que ce serait important qu'il y ait au moins, arrivant du secteur nord, qu'il y ait une entrée, parce que ça faciliterait la dynamique de ce secteur-là.

PAR LE MÉDIATEUR:

1270 Pour entrer sur la 169 actuelle?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1275 C'est ça, oui.

PAR LE MÉDIATEUR:

1280 Puis là, il y en a pas?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1285 Bien c'est-à-dire, dans le projet, il y en a pas. Puis dès le départ, on a demandé l'ouverture, que le cul-de-sac soit réel en sortant du secteur, ça, c'est correct, mais juste pour l'entrée, pour les gens arrivant du secteur nord.

Moi, je pense que ça faciliterait pour tout le monde, puis même les commerçants autres que nous, une dynamique dans le secteur au niveau commercial.

PAR LE MÉDIATEUR:

1290 Donc les gens du nord, les gens qui viennent du nord pourraient encore une fois entrer sur la 169, aller, si vous étiez encore là, passer chez Metro en passant, aller chez n'importe qui en passant, mais ceux qui viendraient du nord.

1295 **PAR M. ANDRÉ DUBÉ:**

Oui.

1300 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Ceux qui viennent du sud, ils peuvent y avoir accès, mais il faut qu'ils rentrent à l'autre bout. Il faut qu'ils rentrent au sud.

1305 **PAR M. ANDRÉ DUBÉ:**

Ah, à Isle-Maligne, c'est ça, au rond-point.

1310 **PAR M. MICHEL TOUPIN:**

Il faut qu'ils passent par le rond-point.

PAR LE MÉDIATEUR:

1315 Tout de suite après. Ou bien ils ressortent sur la 172.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1320 En fait, regardez, c'est simple pourquoi on pense comme ça, parce qu'on pense que plus on simplifie la vie du consommateur ou de l'automobiliste, plus le secteur va gagner, là.

Parce que, regardez, c'est sûr qu'on pense pour nous comme marché Metro, mais par le même biais, je pense que les autres commerçants vont être gagnants aussi.

1325 **PAR LE MÉDIATEUR:**

1330 Pour les commerçants, je vous fais une remarque, simplement un des objectifs de l'autoroute, c'était de faciliter la vie des citoyens du secteur, bon. Puis la vie est facilitée s'il y a un peu moins de circulation, si c'est moins dangereux, si ça crie moins fort, en tout cas il y a toutes sortes de!

Une entrée sur la 169, bien sûr que ça pourrait ajouter quelques autos qu'il y aurait pas autrement.

1335 **PAR M. ANDRÉ DUBÉ:**

Bien c'est parce que, regardez, si on pense développer un secteur commercial, des services qui vont aider toute la population alentour, moi, plus on va faciliter la vie des gens, plus les gens vont rentrer dans ce secteur-là.

1340 Parce que regardez, on va imaginer qu'il est fermé, puis que tout est concentré au rond-point. Bien, il faut avoir une vision future en pensant que s'il y a de l'engorgement futur dans ce secteur-là, dans le secteur du rond-point, est-ce qu'on facilite la circulation? C'est la question qu'il faut se poser.

1345 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Ça marche.

PAR M. GUY FORTIN:

1350

Quelle a été la réaction du ministère des Transports pour l'ouverture?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1355

Bien, je pense qu'ils ont démontré de l'ouverture. C'est juste que dès le départ, nous, quand je dis "nous", j'implique aussi monsieur Tremblay, tous les gens avec lesquels on discutait à ce moment-là, ils avaient démontré à ce moment-là une ouverture.

1360

Mais pour une raison X-Y-Z que je comprends pas, c'est que dans tous les aspects qu'on leur a proposés, il y en avait trois (3) à ce moment-là qu'on a proposés, c'est que les trois (3) ont même pas été mentionnés lorsque le ministère a sorti les plans.

Donc on a eu zéro accommodement, là.

1365

PAR LE MÉDIATEUR:

La médiation va servir à ça, voir s'il y a moyen de! C'est pour ça qu'on est là.

D'autre chose?

1370

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Ça va.

1375

PAR LE MÉDIATEUR:

On prend un petit dix (10) minutes de café, puis on revient avec Proco et après Proco, la carte! Merci.

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1380

REPRISE DE LA SÉANCE
3. LE MANDAT D'ENQUÊTE ET DE MÉDIATION

PAR LE MÉDIATEUR:

1385

Je vais corriger mon erreur!

J'ai oublié tantôt dans le 3 de lire le mandat que j'ai eu.

1390

Une lettre de Pierre Arcand le ministre qui a été envoyée à Pierre Renaud, le président du BAPE.

1395

"Monsieur le Président, en ma qualité de ministre du développement durable, de l'Environnement et des Parcs et en vertu des pouvoirs que me confère l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement, je confie au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat d'enquêter et, si les circonstances s'y prêtent, de procéder à une médiation environnementale dans le cadre du projet d'amélioration de la route 169 à Alma et à Saint-Nazaire dans les quartiers de Delisle et de l'Isle-Maligne par le ministère des Transports et ce, à compter du 14 mars 2011.

1400

"Je demande que le BAPE me fasse parvenir son rapport dans les trente (30) jours s'il n'y a pas médiation et dans les soixante (60) jours s'il y a médiation.

1405

"Je joins à la présente les demandes d'audience publique qui m'ont été adressées concernant ce projet. Veuillez recevoir, monsieur le Président..."

Ça va! Il fallait que je vous lise ça tantôt, puis je ne l'ai pas fait. Péchés avoués est à moitié pardonnés!

1410

10. LES OBJETS PRINCIPAUX DE L'ENQUÊTE ET DE LA MÉDIATION (suite)

PAR LE MÉDIATEUR:

1415 Monsieur Toupin, nous vous entendons.

Auparavant, je peux, comme pour les autres – mais vous, il y avait plus de choses dans votre lettre – vous dire ce que j'ai retenu comme compréhension et après ça, j'entendrai ça s'il y a lieu.

1420 Bon, Proco, c'est un entrepreneur général en construction de bâtiments industriels et fabricant de structures métalliques et aussi, exploitant agricole, les céréales.

1425 Bon, lui, ce qu'il indique, la route pour Proco, c'est un impact sur le transport de leurs produits finis de grande dimension. Puis hier, on est passé dans le coin, puis c'est vrai que c'est de grande dimension.

Impacts sur l'implantation d'un parc industriel et commercial.

1430 Il y a le déplacement de trois (3) silos. On a vu les trois (3) silos, en passant.

Carrefour giratoire versus la lumière, ce qu'on a traité tantôt.

Contamination possible de deux (2) puits artésien qui servent aux opérations de Proco.

1435 Transport du matériel et circulation des employés durant la construction.

Ça c'est les impacts généraux.

1440 Par après, ils arrivent à des impacts négatifs plus accrochés au tracé proposé actuellement.

Il dit que ça pénalise les accès aux portions de terrain enclavées.

N'optimise pas l'aspect sécurité et l'impact du bruit.

1445 Empêche le développement d'une zone commerciale et industrielle.

Empêche des entreprises de Delisle de prendre de l'expansion ou de se relocaliser pour minimiser les effets négatifs.

1450

Bloque l'exploitation d'une sablière et le volet forestier de la montagne.

Donc ça, c'est les aspects négatifs par rapport au tracé.

1455 Modifications proposées! Déplacer de cinquante mètres (50 m) vers l'est, pour avoir les superficies nécessaires pour l'implantation de commerces.

Pour un accès sécuritaire des clients et camions au parc industriel et commercial.

1460 Pour diminuer l'impact du bruit, le coût de construction, faciliter la mise en place d'accès à la route pour l'agriculture, la sablière et la foresterie.

Bon, la 172 pourrait être à quatre (4) roulements, deux (2) voies d'évitement.

1465 Une entrée dans le quartier Delisle.

Carrefour giratoire à deux (2) roulements.

Deux (2) voies d'évitement en face de Proco.

1470 Une limite de vitesse à cinquante kilomètres (50 km/h), et un chemin d'accès à partir de la 172.

1475 En gros, moi, c'est ce que j'ai retenu de ce que vous nous avez envoyé. Vous pouvez tout chambarder ça, chambouler ça, expliquer.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Vous avez tout dit. En fait, on a écrit tout ce que vous avez dit.

1480 Puis on a fait un plan pour bien démontrer sur le plan c'est quoi les modifications.

1485 C'est sûr qu'il y a des choses qu'il a tenu compte, verbalement, le ministère des Transports, en faisant son tracé, comme la circulation de nos véhicules à grande dimension pour virer le carrefour giratoire et s'en aller vers Alma, entre autres entre les poutres, mais il le démontre pas sur le plan ce que ça fait.

1490 Ça fait qu'il y a une partie là-dedans qu'on a comme écrit pour dire assure-toi que ça va faire, qu'on va être capable de circuler avec ce genre de véhicule là.

Parce qu'il y a pas d'autres sorties. C'est rare qu'on va vers Saint-Nazaire, c'est tout le temps vers Alma avec ces poutres-là. On va à Québec, à Montréal, un peu partout.

PAR M. GUY FORTIN:

1495

Combien de fois par année, la fréquence de vos passages par exemple?

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1500

À peu près à toutes les semaines.

PAR LE MÉDIATEUR:

1505

Toutes les semaines, les grands "beams", là?

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1510

Oui. Il y en a des fois des plus grands, des fois des plus courts, mais on transporte jusqu'à cent cinquante pieds (150 pi) de long, puis ça, je pense que le plus problématique, c'était les remorques de cent pieds (100 pi) de long, parce que c'est dans un seul morceau.

Mais on avait un autre système de transport qui transporte des poutres de cent cinquante pieds (150 pi) de long qu'ils appellent avec des "dollys", mais ça a de l'air que c'est moins compliqué.

1515

Ça fait qu'il faut trouver un moyen de virer ce rond-point-là avec ces poutres-là.

Parce que présentement, à Delisle, ça vire pas. Ce qu'on fait à la lumière qui existe là, ce qu'on fait, on fait venir la police, puis on passe par l'entrée. Parce qu'on n'est pas capable de virer à la lumière.

1520

PAR LE MÉDIATEUR:

Parce que vous avez, sans égard, il ferait pas d'autoroute nouvelle, vous avez le même problème dans le moment, un problème semblable?

1525

PAR M. MICHEL TOUPIN:

On a un problème semblable. On fait venir la police à chaque fois, puis on bloque la circulation.

1530

PAR LE MÉDIATEUR:

OK. Vous êtes déjà obligé...

1535

PAR M. MICHEL TOUPIN:

On dit tant qu'à faire une route, assure-toi que là, on n'aura plus de problème.

PAR LE MÉDIATEUR:

1540

Mais c'est pas un problème lié à l'autoroute, c'est un problème déjà existant, pour une partie?

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1545

C'est un problème déjà existant.

PAR LE MÉDIATEUR:

1550

OK. Maintenant, je comprends que si on est pour changer quelque chose, bien, corrigeons donc ça en même temps.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1555

Corrigeons donc ça.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Tant qu'à y être!

1560

PAR LE MÉDIATEUR:

Tant qu'à y être.

1565

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Tout ça vire alentour de ça.

PAR LE MÉDIATEUR:

1570

Le ministère mettrait de côté son projet d'autoroute pour le moment, puis je présume, vous pourriez dire, lever la main à la municipalité ou autre, ou aux Transports, pouvez-vous nous corriger ça, déjà! Vous demanderiez ça?

1575

PAR M. MICHEL TOUPIN:

On pourrait le demander, oui.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

1580

Parce qu'on bloque la circulation dans ce temps-là. Quand on a à passer, automatiquement on bloque la circulation.

PAR LE MÉDIATEUR:

1585

Bien oui, bien c'est ça, OK.

PAR M. GUY FORTIN:

1590

Pour combien de temps?

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1595

L'autoroute ne cause pas de problème en ce sens-là, elle permet de corriger le problème. Mais on dit, assure-toi que tu le corriges.

PAR LE MÉDIATEUR:

1600

Profitons de l'occasion pour corriger le problème!

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1605

Parce qu'avec une lumière, la lumière ou le carrefour, il faut que ce soit corrigé de toute façon, qu'ils gardent le carrefour ou pas.

L'autre chose, bien, c'est sûr qu'on a présentement un accès à nos terres par la partie du haut, parce que la moitié de la route passe sur nos terres. Ça nous dérange pas vraiment, c'est pas là la problématique.

Mais l'accès est direct là. Ça fait qu'on dit, bien, assure-toi qu'on va avoir accès encore...

1610

PAR LE MÉDIATEUR:

Vous avez accès actuellement?

1615

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Présentement, on a accès, c'est où les silos, c'est l'accès pour aller...

PAR LE MÉDIATEUR:

1620

Oui, il y a un petit chemin. Parce qu'hier, on est allés visiter là.

Là, dans le moment, c'est une piste de ski-doo pour l'hiver, est-ce que c'est ça?

1625

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Oui, l'hiver, c'est la motoneige.

PAR LE MÉDIATEUR:

1630

C'est ça l'accès à vos terres, c'est ce chemin-là?

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1635

Oui, on en a deux-trois (2-3). Mais pour les terres d'en haut, c'est ceux-là. Pour avoir accès au bois puis tout ça, c'est ce chemin-là aussi.

PAR LE MÉDIATEUR:

1640

Donc vous dites si vous faites l'autoroute...

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1645

Assure-toi de nous garder des accès à ces endroits-là, parce qu'on en a sur les deux (2) bords de la route, on en a sur les deux (2) côtés.

On a une terre aussi qui est de l'autre bord.

1650 Parce qu'il y a une place, une des terres du côté nord, je comprends pas comment ils vont faire pour nous donner un accès, parce qu'ils veulent pas avoir d'accès sur cette nouvelle route là, mais ils nous l'ont pas démontré comment ils allaient faire.

Il dit qu'il allait trouver une solution, ça fait qu'on dit, bien, assure-toi d'avoir une solution.

1655 L'autre aspect important, c'est que c'est une route dangereuse, la 172. Ça fait qu'on dit OK, tant qu'à faire ces modifications-là, ce rond-point-là, bien, organise-toi pour nous faire une route plus sécuritaire en s'en allant vers Proco, parce qu'il y a beaucoup beaucoup de circulation.

Je pense qu'on doit l'avoir mis là-dessus, le nombre de véhicules puis tout ça?

1660

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

On a mis les nôtres.

1665

PAR M. MICHEL TOUPIN:

En tout cas, il y a beaucoup beaucoup de circulation qui va vers Saint-Nazaire, entre autres chez nous, puis ça, c'est matin, le midi, après dîner, puis soir. Bien, organise-toi pour peut-être corriger ça en même temps ou améliorer cette situation-là.

1670

PAR LE MÉDIATEUR:

Mais avec ou sans autoroute, le problème est là?

1675

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Le problème est là.

PAR LE MÉDIATEUR:

1680

Ça pourrait être quelque chose qui pourrait être demandé aussi dans le moment...

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1685

Une bonification.

PAR LE MÉDIATEUR:

1690 ... améliorer, surtout vous, quand vous sortez avec vos gros "beams", vous bloquez la circulation dans le fond.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

1695 Nous, chez nous, c'est entre quatre cent cinquante (450) et cinq cents (500) véhicules par jour qui entrent et qui sortent de chez nous.

PAR LE MÉDIATEUR:

1700 Donc il y aurait avantage, la 172 devrait être améliorée de toute façon, OK.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1705 Oui. C'est pas l'autoroute qui cause le problème. On bonifie ça en même temps, s'il te reste quelques millions, envoie donc!

L'autre point majeur, c'était de tasser l'autoroute. C'est sûr qu'on a eu des demandes de certains commerces – on a eu des discussions depuis plusieurs années avec Saint-Nazaire pour développer un quartier industriel et commercial dans ce coin-là.

1710 Mais pour développer un quartier, bien, il faut avoir des demandes, il faut qu'il y ait quelqu'un qui veuille aller là. Ça fait qu'on a eu dans le passé quelques demandes, mais pas vraiment sérieuses, mais là, on a eu, à cause de l'impact sur certains commerces à Delisle, là, on a eu des demandes sérieuses, entre autres de Metro, de dire, bien moi, je suis intéressé à me relocaliser sur un bord ou l'autre.

1715 Et il faudrait être capable de rentrer là.

Présentement, comme la route est placée, on pourrait peut-être avoir un accès agricole, mais c'est impossible d'avoir un accès commercial. Le rond-point prend trop de place.

1720 Quand vous avez parlé tantôt d'analyse avec la lumière, on n'a pas fait l'analyse avec la lumière, parce qu'on sait pas quel espace qu'il peut y avoir une entrée après une lumière. Puis là-dessus, on sait pas non plus quel espace qu'il y a entre un rond-point puis une autre entrée latérale.

1725

On a dit, à première vue, avec l'espace que vous prenez, c'est sûr qu'on n'est pas capable de rentrer sur cette partie, cette portion de terrain là. Tasse ta route de cinquante mètres (50 m), puis là, ça fait.

1730 Ça a été discuté, ça fait longtemps, de tasser la route de cinquante mètres (50 m), ça fait deux-trois (2-3) ans, depuis le début, je pense, qu'on demande...

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

1735 Au début, on demandait cent mètres (100 m), puis après discussion, le cinquante mètres (50 m), on a dit, ce serait faisable. À ce moment-là, on aura des accès sécuritaires.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1740 C'est ça. Puis aussi, on va avoir des accès sécuritaires, puis aussi, on demande, bien, fais-nous un quatre (4) voies, à partir du rond-point en s'en allant vers Delisle, à la lumière existante, fais-nous un quatre (4) voies là, parce que s'il y a des gens qui veulent rentrer chaque bord, entre autres il y a BMR, les gens qui vont vouloir rentrer là, il va y avoir ce nouveau terrain là, puis fais-nous un quatre (4) voies, parce que quelqu'un va vouloir rentrer d'un bord ou de l'autre, il va bloquer la circulation.

1745 Le rond-point, c'est supposé d'être fluide, puis là, on va le rebloquer tout de suite, puis là, ça va "jammer" dans le rond-point.

1750 Ça fait que fais-nous quelque chose qui permet de pas bloquer la circulation. Fais un petit bout de quatre (4) voies, c'est pas long, de là à aller à la lumière. La lumière, je sais pas si elle va rester là, je penserais pas, j'imagine.

PAR M. GUY FORTIN:

1755 Est-ce que c'est plus la position de la voie ou la position du rond-point qui cause un problème de resserrement de la zone pour construire? Parce que là, on veut déplacer de cinquante mètres (50 m)?

1760 **PAR M. MICHEL TOUPIN:**

C'est les deux (2).

PAR M. GUY FORTIN:

1765

C'est les deux (2), donc il faudrait régler l'emplacement du rond-point et la position de la route. Puis le rond-point, ce que j'en comprends, je veux dire, si vous voulez vous assurer que le rayon de courbure est suffisant pour passer vos poutres d'acier, donc il faut le faire plus grand. Peut-être que ça, là, ça a plus d'empiètement sur la zone commerciale, donc...

1770

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

C'est pour ça qu'on demande que le rond-point serait double au lieu de simple aussi, parce qu'à ce moment-là, ça donne plus d'espace pour circuler, pour tourner dans le rond-point.

1775

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Parce que c'est extrêmement grand, quand on sort avec ça. Le camion, plus une poutre de cent cinquante pieds (150 pi), on s'en va avec cent soixante-dix pieds (170 pi) de long, on virera pas le rond-point sur deux (2) roues, c'est long!

1780

Mais ça, il nous dit que oui, ils l'ont considéré, c'est juste qu'on n'est pas capable de le voir.

PAR LE MÉDIATEUR:

1785

On prend note, puis on va avoir à échanger avec le promoteur, on va voir où il en est rendu.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1790

On dit pas qu'il l'a pas fait, on dit, montre-nous-le que tu l'as fait.

PAR LE MÉDIATEUR:

1795

Vous parlez de développement commercial, vous avez parlé de ça, vous dites, oh, l'arrivée de l'autoroute nous amène des clients potentiels de plus.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1800

Nous autres, non.

PAR LE MÉDIATEUR:

Non, pas des clients, pour le parc, des commerces.

1805 Est-ce que, tiens, il n'y aurait pas d'autoroute, est-ce qu'il y aurait avantage à développer le centre commercial et centre industriel pareil?

Il y a pas d'autoroute, là, puis tu dis, on développe ce centre, on fait un flanc commercial et industriel, on commence.

1810 **PAR M. CLAUDE TREMBLAY:**

La municipalité de Saint-Nazaire, depuis une douzaine d'années qu'ils nous ont parlé de ça, qu'eux autres, ça fait partie du plan de développement de la municipalité de Saint-Nazaire d'implanter dans ce secteur-là un parc commercial et industriel.

1815 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Pourquoi ils l'ont pas fait avant?

1820 **PAR M. CLAUDE TREMBLAY:**

C'est qu'il y en avait un ailleurs, puis ils ont décidé de le transformer en résidentiel, puis là, ça fait juste deux-trois (2-3) ans. Puis là actuellement, ils veulent – mais ça fait longtemps qu'on a été approché pour ça.

1825 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Mais il s'est pas fait, là.

1830 **PAR M. CLAUDE TREMBLAY:**

Pas à date.

1835 **PAR LE MÉDIATEUR:**

En tout cas, la justification était difficile, parce qu'effectivement, à partir du moment où il y a une décision de faire un parc commercial et industriel, j'imagine que la municipalité aurait trouvé le moyen de donner accès, elle aurait fait une route, puis elle aurait dit, si on développe ça, on fait une route. Puis là, sans égard à l'autoroute, tu sais, ils auraient dit, oui, on s'ouvre une route!

1840 Mais là, jusque-là, ils ont pas trouvé pertinent de le faire tout de suite?

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

1845 Je pense qu'ils l'ont mis, je sais pas dernièrement, mais je pense qu'actuellement, il fait partie de leur plan d'aménagement quinquennal ou quelque chose comme ça. Ce serait à vérifier.

PAR LE MÉDIATEUR:

1850 OK.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1855 Excusez, juste pour répondre! En tout cas, en ce qui nous concerne, nous, ce qui nous oblige à avoir un projet, c'est la route.

Parce que sachez qu'on fait un sacrifice énorme de l'équité commerciale qu'on a actuellement. Parce que revendre notre bâtisse, sachez qu'on n'aura pas grand-chose pour ça, là.

1860 Donc on fait un sacrifice d'équité commerciale énorme. Ça va être un sacrifice de quinze (15) ans de commerce qu'on va faire, mais on n'a pas le choix.

Donc pour nous, s'il y avait pas cette route-là, probablement qu'on se relocaliserait pas.

1865 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Vous le feriez pas. Dans votre cas, c'est clair.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1870 C'est ça.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1875 En fait, si vous demandez si on l'aurait fait ou pas, je sais pas, le projet est dans l'air, ça fait plusieurs années. Il fallait qu'il y ait un déclencheur.

1880 C'est sûr que l'autoroute, en causant des problèmes à certains commerces de Delisle est un déclencheur pour dire, bien écoute, là, il faut régler un problème à certains commerces de Delisle, les commerces de Delisle ont regardé ça, puis ils ont dit OK, on a un problème, c'est la solution.

PAR LE MÉDIATEUR:

1885 On a une solution possible aux problématiques causées à d'autres commerces, ce serait de créer un centre commercial et industriel alentour de ça, et la place où passe l'autoroute est un petit peu – la place où passe l'autoroute vient freiner un peu ou rendre plus difficile.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1890 En fait, l'autoroute cause un problème, on dit, il y a une solution à ce problème-là, tasse-toi, puis le problème est pas majeur.

PAR LE MÉDIATEUR:

1895 Si elle ne se tassait pas, vous êtes pas capable de le faire?

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1900 Non.

PAR LE MÉDIATEUR:

Pourquoi?

1905 **PAR M. MICHEL TOUPIN:**

Parce qu'il y a pas assez d'espace. Bien, on va vous le montrer sur le plan.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1910 C'est toujours ce qu'on parlait tantôt. C'est-à-dire que c'est l'accès au terrain, l'accès au site, c'est ça notre problème.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

1915 Il y a un autre élément aussi, c'est que le ministère des Transports nous avait donné une lettre, nous autres, en juin 2004 nous disant qu'il garantissait deux (2) entrées et sorties pour les opérations qu'on a au niveau du lot 46 au niveau forestier et agricole.

1920 Et actuellement, de la manière que la route passe, elle passe qu'il y a une montagne, puis elle est collée à la montagne. Donc il y a pas d'espace pour passer un chemin d'accès entre les

deux (2), pour avoir accès aux terres au niveau de l'exploitation forestière de la montagne et que la sablière qui est par en arrière.

1925 Donc à ce moment-là, s'ils tassent la route, là, ils s'éloignent de la montagne, automatiquement ça va faciliter cet accès-là.

 Puis ça, le ministère des Transports nous a même dit que ça leur coûterait moins cher de tasser la route que du tracé actuel.

1930

PAR LE MÉDIATEUR:

 Quand vous dites qu'elle est collée sur la montagne, ça veut dire que s'ils tassent la route, ils passent par-dessus la montagne?

1935

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

 Non, ils tassent la route, ils s'éloignent de la montagne...

1940

PAR LE MÉDIATEUR:

 Parce que la montagne – moi, je comprends, s'ils tassent, il s'en va vers l'est, donc la montagne est plus par ici?

1945

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

 C'est ça.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1950

 Elle est plus vers Delisle. Puis là, en se collant comme ils font là, il y a plus d'accès.

PAR LE MÉDIATEUR:

1955

 Ah, ils sont collés l'autre bord, OK, c'est correct. Ils sont de l'autre bord de la montagne, OK, je comprends.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1960

 En étant collée sur la montagne, c'est plus possible de passer pour le terrain qu'on a en arrière de la montagne. La montagne est bien trop grosse.

PAR LE MÉDIATEUR:

Je comprends.

1965

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Puis c'est trop proche. Ça fait que là, s'ils se tassent, bien, on est capable de faire un chemin entre la montagne puis l'autoroute, une route de cultivateur si on peut dire, puis là, on est capable d'avoir accès à notre terre en arrière.

1970

Ils ont plus besoin de nous donner un accès par l'autoroute, ce qu'ils sont très réticents à nous donner un accès par l'autoroute. Même s'ils nous ont écrit en 2004, on va vous en donner deux (2), pas de trouble, mais là, ils voudraient plus, ils en veulent plus pantoute. Ça fait qu'on dit bien OK!

1975

PAR LE MÉDIATEUR:

Selon vous, pourquoi ils en voudraient plus?

1980

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Ah, ils trouvent ça dangereux. Bien, ils pourraient nous donner un accès, ils en veulent pas d'accès, ils veulent aucun accès avec la nouvelle autoroute, c'est ce qu'ils nous ont dit.

1985

PAR LE MÉDIATEUR:

Parce que c'est sur cinq kilomètres (5 km), l'autoroute?

1990

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Oui.

PAR LE MÉDIATEUR:

1995

Puis je présume, j'ai aucune idée, mais si sur cinq kilomètres (5 km), tu as deux (2) ou trois (3) accès, tu ressembles à la route en ville, là.

2000

PAR M. MICHEL TOUPIN:

C'est ça.

PAR LE MÉDIATEUR:

2005 Tu es comme en pleine ville puis des coins de rue. OK, c'est correct, je comprends la problématique qu'il peut y avoir derrière ça.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2010 Ça leur évite d'être obligés de nous en donner, parce qu'on pourrait passer de l'autre côté, puis là, ça fait.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

2015 Eux actuellement, où la route passe, elle passe carrément dans le chemin qu'on avait actuellement, donc automatiquement, nous, on a dit, ça nous prend un autre chemin, si vous nous l'enlevez.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2020 Oui, bien là, on leur suggère de dire, fais-nous un chemin chaque côté, pas un chemin, un chemin pour les tracteurs puis ces choses-là pour aller sur la terre, puis l'hiver, sers-toi-s'en comme motoneige, comme ça fait présentement.

2025 C'est nous autres qui donnent l'accès aux motoneiges, on dit, ça va servir aux deux (2), ça fait que le problème est réglé pour les deux (2), parce que je pense que dans leur préoccupation, la route de motoneige, ils en tiennent compte aussi.

PAR LE MÉDIATEUR:

2030 Bien, ils veulent en faire une. Il y en a déjà une, puis ça fait partie, je pense, ce qu'on a pu voir, dans les plans, oui. Ils la déplacent.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2035 On a dit, elle va servir pour les deux (2), puis ça brise pas nos terres, puis c'est pas dommageable pour la culture, fais les deux (2) en même temps.

PAR LE MÉDIATEUR:

2040 Quand on parle d'exploitation d'une sablière...

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Ça, c'est en arrière de la montagne.

2045

PAR LE MÉDIATEUR:

C'est pas en voie d'être fait dans le moment, ça?

2050

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Bien, elle est déjà exploitée, mais uniquement à nos fins à nous autres. C'est que nous, quand on a besoin – c'est pas une sablière commerciale. Ça a déjà été une sablière commerciale, mais après qu'on ait acheté, nous, c'est pas une sablière commerciale, c'est une sablière pour les besoins personnels quand on en a besoin.

2055

PAR LE MÉDIATEUR:

Puis l'autoroute où elle est là, elle vient vous empêcher d'utiliser ça?

2060

PAR M. MICHEL TOUPIN:

S'ils se tassent pas, oui, parce que là, on n'est plus capable, elle est en arrière de la montagne, on n'est plus capable d'y aller.

2065

PAR LE MÉDIATEUR:

Il faudrait qu'ils vous donnent l'accès autrement.

2070

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Il faudrait qu'ils donnent l'accès autrement, parce que ça a pas de bon sens, avec des camions...

2075

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

Il faudrait que ce soit sur la route directement, sur le quatre (4) voies.

PAR LE MÉDIATEUR:

2080

Puis c'est la même chose, en fait, le volet forestier de la montagne, c'est le même problème que la sablière, OK.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2085

C'est le même problème. Parce que grosso modo, on a à peu près la moitié de la montagne, il y a pas moyen d'accéder par ailleurs. Il y a pas d'autres accès ailleurs sans passer sur des particuliers, d'autres chemins, il y a rien d'autre pour y aller.

PAR M. GUY FORTIN:

2090

Est-ce qu'on peut voir ça sur la carte pour la montagne?

PAR LE MÉDIATEUR:

2095

On y va, là!

Peut-on penser qu'il y aurait pas d'autoroute et que vous pourriez réaliser vos projets, sablière, montagne, installation centre commercial et industriel en fonction, s'il y a un besoin bien sûr, ça pourrait se faire?

2100

Vous pourriez demander autoroute 172, aménager différemment, parce qu'il y a déjà des problèmes.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2105

C'est pas un problème comme une situation dangereuse. C'est tu un problème, une situation dangereuse?

PAR LE MÉDIATEUR:

2110

Oui, oui, une situation dangereuse, c'est un problème, oui, oui, OK, on se comprend. Situation dangereuse qui devrait être corrigée pour la sécurité des gens, et la 172 devrait déjà être organisée autrement en arrivant à Delisle, en passant devant chez vous, quatre (4) voies. Puis déjà, OK, c'est déjà...

2115

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Quand même à trois (3) voies serait déjà...

2120

PAR LE MÉDIATEUR:

Trois (3) voies, d'accord, excellent, puis permettre à la lumière, si c'est une lumière, vous permettre de tourner sans être obligés de faire venir la police aussi, OK.

2125

Puis il y a des demandes de développer le centre commercial avec l'accord de la municipalité. Que vous exploitiez votre sablière, que vous exploitiez la forêt, donc ce serait des choses possibles qui pourraient être faites, qui ne sont pas faites, bon, regardez, vous dites la sablière, on la garde de même nous autres dans le moment pour notre besoin. La forêt, je le sais pas...

2130

PAR M. MICHEL TOUPIN:

La forêt, on l'exploite ponctuellement.

2135

PAR LE MÉDIATEUR:

Vous l'exploitez pas, puis c'est pas un projet...

2140

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Bien, ça fait partie des revenus des fermes.

2145

PAR LE MÉDIATEUR:

C'est toujours possible, sauf que vous dites, créez-nous pas une situation où on serait pas capable de faire si on voulait l'exploiter.

2150

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Peut-être un petit rajout, Michel! Parce qu'à un moment donné, dans le projet, on parlait d'un stationnement pour du covoiturage aussi.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2155

On l'a pas écrit, ça a été une demande de la Ville de Saint-Nazaire. Ils ont un projet de faire – bien, c'est pas Saint-Nazaire, c'est la MRC – d'avoir des stationnements à certains endroits pour créer la possibilité de faire du covoiturage, OK!

2160

Ils nous ont approchés là-dessus pour dire, bien, est-ce que ça serait possible, je pense que c'est quatre-vingts (80) stationnements sur ce terrain-là. En faisant l'autoroute, on en profiterait pour faire quatre-vingts (80) stationnements là qui serviraient à faire du covoiturage, un peu comme on voit dans d'autres villes.

2165

PAR LE MÉDIATEUR:

Mais même sans autoroute, le covoiturage doit être intéressant? Parce que dans le fond, si je comprends bien, tu sais, ça pourrait même remettre en cause le projet, si tu sors du monde sur la 169 à cause – j'exagère, là – à cause du covoiturage, tu viens de couper de moitié la circulation, puis on n'a plus de besoin de 169, de l'autoroute. J'ai charrié un peu!

2170

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Le pire, c'est les camions!

2175

PAR LE MÉDIATEUR:

D'accord, je comprends.

2180

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Vous avez fait le tracé, puis là, avec la route, ça passe dans un quartier résidentiel avec les camions, ça a pas de bon sens.

2185

PAR LE MÉDIATEUR:

Pourquoi la problématique se pose dans le secteur, la circulation se pose dans le secteur est et qu'elle ne se pose pas dans le secteur ouest où il y a plus de monde, il y a plus de commerces, puis l'autoroute 169 commence de ce côté-ci de la rivière, pourquoi c'est pas de l'autre bord? La plus grosse ville est l'autre bord.

2190

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

2195 Il y a plus qu'une sortie. C'est parce que du côté nord, il y a une seule sortie qui est le secteur de Delisle. Tu as pas d'autres choix.

Du côté de Saint-Bruno, je veux dire, elle passe par Saint-Gédéon, ça passe par Saint-Bruno, il y a différentes entrées et sorties.

2200 Ça fait que le nombre de véhicules est plus imposant du côté nord que du côté sud.

PAR LE MÉDIATEUR:

2205 OK. Parce qu'hier, on s'est promené, on voulait connaître ça. C'est vrai que la 169 actuelle est plus large aussi l'autre côté que du côté ici. Ça m'a paru ça, moi.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2210 Bien, c'est déjà un quatre (4) voies.

PAR LE MÉDIATEUR:

Bien c'est ça, c'est un quatre (4) voies.

2215 **PAR M. MICHEL TOUPIN:**

2220 C'est en ville, c'est un quatre (4) voies, mais là, ils viennent de terminer une voie de contournement, ça vient juste d'être terminé l'automne passé. Vous l'avez peut-être pas vue, mais les gros véhicules sont supposés théoriquement passer par la route de contournement qui passe par en arrière.

Mais là, ça n'a pas été fait par le ministère, ça a été fait par la municipalité d'Alma.

PAR LE MÉDIATEUR:

2225 Puis comme vous dites, vous avez dit, ils sont pas tous obligés de passer sur la 169 alors que de ce côté-ci...

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2230

Il y a trois (3) voies en fin de compte, il y a la 169, la voie de contournement, puis ils passent par le rang Scott.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

2235

Mais j'ai été surpris d'apprendre au cours des audiences qu'on a eues, j'ai appris ça là, que le secteur nord, puis c'est un point important, il y a plus d'achalandage, je le répète, je sais que ça a été dit, mais il y a plus d'achalandage de ce côté-là à cause des phénomènes qu'on vient de se parler que du côté sud.

2240

Moi, j'ai toujours eu comme idée, j'ai toujours pensé que le secteur sud était beaucoup plus achalandé que le secteur nord. Ça, ça a été une surprise d'apprendre ça.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2245

Bien, à cause juste de l'alimentation de bois, puis les pâtes et papiers, il y a plein de places qui arrêtent à Alma puis qui arrivent du nord.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

2250

Dans les statistiques que donnait le ministère des Transports, il disait qu'il y avait dix-huit mille (18 000) véhicules en moyenne par jour, mais ça allait jusqu'à vingt-deux mille (22 000) l'été, les périodes de pointe, qu'ils ont dit, de mémoire, si je me trompe pas.

2255

Ça veut dire que ça commence à faire des véhicules, là.

PAR LE MÉDIATEUR:

2260

J'imagine, étant donné que vous avez des projets de développement industriel et commercial que vous voulez localiser, moi, si je regarde ça, vous arrivez dans une zone agricole, vous avez obtenu le dézonage agricole?

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2265

Non. On l'a déjà obtenu chez Proco, oui, mais là, on l'a pas obtenu.

PAR LE MÉDIATEUR:

Mais les nouveaux centres, les nouveaux développements, vous l'avez pas?

2270

PAR M. MICHEL TOUPIN:

On n'a pas été le chercher. On a demandé au ministère de nous aider, parce que c'était enclavé. En n'étant pas enclavé, ce serait possible d'aller le chercher, mais ce serait...

2275

PAR LE MÉDIATEUR:

Mais vous pensez obtenir ça, vous autres, un dézonage agricole ici dans le coin?

2280

Vous autres, avez-vous besoin de dézonage pour vous installer, pour vous relocaliser?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

C'est le même.

2285

PAR LE MÉDIATEUR:

OK, c'est le même parc, OK.

2290

PAR M. MICHEL TOUPIN:

C'est sûr que quand tu as l'appui de la municipalité, c'est plus facile, mais là, le problème, c'est qu'en enclavant, c'est plus facile, parce qu'il y a plus rien à faire avec ça.

2295

PAR LE MÉDIATEUR:

Il y a un problème dans la réalisation de votre projet, malgré l'autoroute, il y a quelque chose à obtenir d'important. Puis ça se donne pas comme ça, OK, ça, vous êtes au courant, OK.

2300

Donc vous l'avez pas encore, cette affaire-là.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

On sait comment faire, par exemple!

2305

PAR LE MÉDIATEUR:

Oui.

2310 **PAR M. MICHEL TOUPIN:**

Mais c'est pas sûr qu'on va l'avoir.

PAR LE MÉDIATEUR:

2315

C'est possible de l'avoir, comme c'est possible de pas l'avoir.

PAR M. GUY FORTIN:

2320

Une dernière question!

Est-ce que vous avez discuté la possibilité avec le ministère des Transports pour avoir accès à la zone enclavée, à votre boisé, à la sablière, d'un passage sous la route 169?

2325 **PAR M. MICHEL TOUPIN:**

Non. Mais je sais pas comment ils feraient. Je sais qu'entre Saint-Bruno puis Jonquière, ils font passer les motoneiges, si on prend les motoneiges, ils font passer les motoneiges sur l'autoroute, par-dessus.

2330

Moi, je trouve ça dangereux, mais en tout cas, ils le font.

Parce que dans ce coin-là, parce qu'en faisant notre route d'accès du côté de Saint-Nazaire, en faisant la voie de motoneige sur Saint-Nazaire, il faut que les motoneiges soient capables de venir de Delisle et d'aller à Delisle. Puis là, il va y avoir encore l'histoire de passer sur l'autoroute, ce serait intéressant qu'ils passeraient en dessous de l'autoroute. Ils pourraient faire ça, mais je sais pas c'est quoi leur vue là-dedans. On le voit pas sur le plan.

2335

PAR M. GUY FORTIN:

2340

Puis la route de motoneige, c'est une route d'un sentier provincial qui est formel?

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2345

C'est un sentier provincial. C'est une route principale.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

Un autre point important!

2350 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Oui, allez.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

2355

Du côté nord de la route 172, nous, on a un demi-lot qui est agricole, puis actuellement, de la manière qu'elle passe, que la route tasse où tasse pas, il y a aucun accès possible sur l'exploitation de cette partie-là qui est une partie agricole et une partie forestière.

2360

Nous, ce qu'on demande actuellement, c'est qu'ils trouvent le moyen de nous faire une sortie, soit via la Grande-Ligne qu'on appelle entre Saint-Nazaire et puis Alma, qu'ils nous sortent là, qui arriverait pas loin de la ressourcerie, parce que c'est le seul endroit qu'il pourrait y avoir un accès actuellement.

2365

Il faudrait qu'ils achètent une lisière, je sais pas, sur l'autre demi-lot qui est pas à nous autres, pour avoir accès là. Parce que je sais pas de quelle manière, sans ça, on pourrait faire un accès.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2370

Présentement, le seul accès qu'il y a, c'est par la route 172.

PAR LE MÉDIATEUR:

2375

Vous dites que le déplacement de cinquante mètres (50 m) aurait beaucoup d'avantages, vous dites ça, un en particulier, ça coûterait beaucoup moins cher.

Vous avez fait vos calculs où, comment?

2380

PAR M. MICHEL TOUPIN:

C'est eux autres qui nous l'ont dit.

PAR LE MÉDIATEUR:

2385

Eux autres, qui ça?

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2390

Le ministère des Transports.

PAR LE MÉDIATEUR:

2395

Ils ont fait une étude?

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Ça doit.

2400

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

Le tracé est fait.

PAR LE MÉDIATEUR:

2405

Le tracé est fait pour cinquante mètres (50 m) plus loin?

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

2410

Le troisième tracé, oui.

PAR LE MÉDIATEUR:

2415

Un troisième, OK. Moi, je dirais un quatrième, parce qu'il y en avait trois (3) au départ. Vous avez: juste améliorer la 169 actuelle; ils ont envisagé juste une petite partie de contournement; un contournement total comme il est là; puis vous avez raison, un autre.

Puis là, ils sont en mesure, vous êtes en train de nous dire qu'ils sont en mesure de dire...

2420

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Oui, bien, ils nous l'ont dit.

PAR LE MÉDIATEUR:

2425

OK.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2430

Ils m'ont pas dit combien. Vous allez les voir après-midi.

PAR LE MÉDIATEUR:

2435

Moins de bruit, moins d'impact sur le bruit, parce que ça va être plus loin?

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Oui.

2440

PAR LE MÉDIATEUR:

Il va se créer des commerces, il va se créer toutes sortes d'affaires dans le coin.

Mais pour le moment, moins de bruit.

2445

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Si on parle de bruit automobile, effectivement.

2450

PAR M. GUY FORTIN:

Parce que le quartier Delisle, c'est le quartier qui est soumis au bruit. L'autoroute proposée, si on l'éloigne de cinquante mètres (50 m) du quartier Delisle, donc les résidents vont percevoir moins de bruit, c'est dans ce sens-là.

2455

PAR M. MICHEL TOUPIN:

En ce qui concerne l'autre côté, il y a pas personne, je pense qu'il expropriait tout le monde, ça fait qu'il reste plus personne. Je pense que le projet allait chez Proco, puis on n'a pas chiâlé sur le bruit. On n'est pas chiâleux sur le bruit.

2460

PAR LE MÉDIATEUR:

Bon!

2465

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Est-ce qu'on peut vous montrer sur la carte?

2470

PAR LE MÉDIATEUR:

Oui monsieur, allons à la carte!

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2475

Je pense que ce qu'on vous a écrit, je pense que c'était assez clair.

PAR LE MÉDIATEUR:

2480

Oui, oui, on a compris. Puis dans le fond, c'est ce qui nous a permis aussi de distinguer les problématiques actuelles qui pourraient se régler sans égard à la voie des problématiques qu'ajoute la nouvelle voie. Tu as toutes sortes de choses, des projets qui pourraient exister, démêler les deux (2), parce que nous, dans le fond, il faut réagir en fonction de problématiques ou avantages générés par la nouvelle voie. C'est ça qu'on a à regarder, ça va!

2485

Maintenant, ça empêche pas de souligner les autres aspects d'avantages qui pourraient y avoir. Une nouvelle voie a pas juste des inconvénients, elle pourrait aussi avoir des avantages, même des avantages économiques, parce que dans le fond, c'est un problème économique qui est beaucoup soulevé par vous autres, puis c'est correct, vous êtes dans le commerce, puis c'est un aspect économique, là.

2490

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

Économique sur un côté, mais désastreux pour ceux-là qui sont là par exemple. Ça a quand même deux (2) côtés.

2495

C'est beau de parler toujours de développer, puis les existants qui sont là, il faut quand même les considérer, ces gens-là.

2500 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Bien, c'est ça.

2505 **PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:**

Il y en a qui ont passé leur vie là. Puis si on les détruit, bien, c'est pas mieux d'essayer de détruire les systèmes pour bâtir le futur aussi.

2510 **PAR M. MICHEL TOUPIN:**

Je pense pas que cinquante mètres (50 m), ça va changer grand-chose, Aurélien?

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

2515 Oui, mais regarde, ça éloigne toujours. Ça éloigne toujours les commerces existants.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

2520 Ça peut avoir un impact complètement différent aussi. L'impact peut être positif dans le sens qu'il t'amène des nouveaux commerces, il t'amène plus d'activité économique, donc tous les commerces en profitent à ce moment-là.

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

2525 Les nouveaux commerces à la destruction des commerces existants.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

Pas nécessairement.

2530 **PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:**

Bien voyons donc!

2535 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Il y a une problématique bien sûr.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2540

Il y a le problème aussi qu'on avait dit là-dedans, ça a pas de rapport avec tout ça, mais on avait dit, pendant que tu fais la construction, ce qu'on a vu, quand ils ont fait le rond-point à Saint-Gédéon, pendant que vous allez faire la construction, assurez-vous que nous autres, on va être capable de circuler – ça fait que là-dessus, on leur demande aussi que ce qu'ils ont fait à Saint-Gédéon, pour nous autres, ce serait pas vivable, là.

2545

PAR LE MÉDIATEUR:

Refaites pas ça!

2550

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Faites pas de la même façon.

2555

PAR LE MÉDIATEUR:

Ça va, on regarde la carte pour se situer là-dedans!

PRISE DES NOTES SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

2560

PAR LE MÉDIATEUR:

Donc moi, si je comprends bien, de votre côté, vous autres, vous dites, un premier geste, c'est le déplacement, puis après ça, d'autres types d'aménagement de sorties qui viendraient faciliter les choses.

2565

Monsieur Tremblay, vous, comment vous voyez ça à date, les solutions?

Parce qu'au départ, vous m'avez dit, vous avez une problématique, mais vous avez pas mis de solution comme telle. La solution que vous aimeriez, vous, ce serait quoi pour votre situation de restaurant si l'autoroute existe, qu'est-ce qui pourrait être modifié pour vous faciliter les choses, pour diminuer les inconvénients que vous pourriez avoir?

2570

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

Je m'en vas revenir au début, parce qu'au début, j'ai bien dit qu'on voulait protéger l'existant, ce qui existe, puis qu'on acceptait le plan actuel. Ça a été mes paroles, puis c'est encore ça aussi.

2575

2580 Puis on sait que plus que tu fais de l'espace, plus il y a de compétition, tu viens qu'il restera plus de place pour respirer, en fin de compte.

2585 Tu sais, le client, c'est grand chez nous, comme le mentionnaient les messieurs Dubé, moi, il y a beaucoup de circulation, il y a beaucoup de clients dans le coin, s'il y a plus de monde peut-être dans le secteur nord qui circule là, bien, c'est un autre facteur, mais quoi qu'il reste que si tu dévies tout le monde, il en reste plus chez vous, puis si tu donnes le service sur la nouvelle route qui était sur l'ancien, bien, il y en a plus pour l'ancienne route des services que tu donnes présentement.

2590 Les gens vont passer, vont aller s'alimenter ailleurs plutôt que de contourner, souvent – parce que c'est pas pour rien qu'eux autres veulent changer de place. Tout de suite la preuve est là. Ils veulent changer de place parce qu'ils vont avoir moins de clients, puis que la route passe ailleurs.

2595 Bien, c'est pareil pour nous autres, on est voisin, on est tout près. On s'en va chez eux à pied quand on fait des commissions.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Ils vont dîner chez vous d'ailleurs.

2600 **PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:**

Aussi.

PAR LE MÉDIATEUR:

2605 Pensez-vous, sans égard à un déplacement ou pas de cinquante mètres (50 m) de plus ou de moins, pensez-vous qu'il n'y aura pas – bien, pas pensez-vous – vous croyez pas qu'il va y avoir pareil du développement qui va se faire autour de l'autoroute, qu'elle soit cinquante mètres (50 m) plus haut ou cinquante mètres (50 m) plus bas?

2610 Dans le fond, est-ce qu'on peut penser qu'avec une nouvelle autoroute, puis que ça passe là, que les commerces auront pas l'idée d'aller s'installer pas trop loin, qu'il y ait parc commercial ou pas, peu importe, ils vont les inventer?

2615 Pensez-vous que ça arrivera pas pareil?

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

2620 Oui, jusqu'à un certain point, c'est sûr qu'il faut, comment on dit ça, se mettre d'accord
quasiment avec les autres gens au détriment de soi-même.

PAR LE MÉDIATEUR:

2625 OK, je comprends.

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

2630 OK! Moi, je trouve que c'est détruire chez nous, puis lorsqu'on pense à demain ou à plus
tard, les commerces, on parle des rues, on n'aura pas de solution demain matin, il y aura pas deux
(2) Metro, il y aura pas un IGA qui va se bâtir à deux (2) pas de chez eux, parce que c'est déjà
assuré avec un, là.

Mais nous autres, un restaurant, c'est vite tombé, ça, là.

2635 Eux autres vont en bâtir un restaurant dans le même coin, puis nous autres, on va faire quoi,
là? Pour protéger moi, là?

PAR LE MÉDIATEUR:

2640 Bien moi, je vous comprends très bien, puis vous avez une problématique que vous avez le
droit de défendre.

2645 Mais considérant qu'effectivement, l'existence de l'autoroute, la nouvelle autoroute, ça va
arriver, on peut pas arrêter ça, c'est clair, puis même, je vous l'ai dit dès le départ, si vous me
disiez, nous autres, on veut balancer ce projet-là, on arrête les discussions, OK! Donc ça va
arriver.

Quelles seraient les solutions pour vous autres qui viendraient atténuer les problématiques?

2650 Dans un premier temps, j'ai soulevé le fait de cinquante mètres (50 m) plus ou moins, est-ce
que ça changerait quelque chose, dans l'optique qu'on peut penser qu'autour de l'autoroute, il va
aller s'installer toutes sortes de commerces, que ce soit le parc commercial prévu ou pas, peu
importe, quel que soit, ça risque de!

2655 Donc dans ce sens-là, vous risquez de subir pareil la concurrence dans le futur, un peu plus
un peu moins, peut-être.

Y aurait-il des solutions par contre, quel que soit l'endroit de cinquante mètres (50 m) de plus ou moins, qui pourraient vous faciliter les choses?

2660 **PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:**

Non-concurrence, m'a signer cent mètres (100 m) s'il y a pas de concurrence qui s'installe.

2665 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Non-concurrence?

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

2670 Oui, mettons qu'il y aurait pas de concurrence, moi, ça m'arrangerait.

PAR LE MÉDIATEUR:

2675 Vous dites que sur les autres développements, éviter que d'autres commerces aillent s'installer?

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

2680 Bien, c'est bien sûr, ils attendent rien que la construction.

PAR LE MÉDIATEUR:

2685 Oui, mais dire qu'il peut pas s'installer de restaurant dans le nouveau développement, c'est ça?

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

Bien oui, c'est ça. Ça se fait pas, ça.

2690 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Bon, c'est ça que j'allais dire, est-ce pensable?

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

2695 C'est en plein ça.

PAR M. GUY FORTIN:

2700 Peut-être que la solution, je pense pour monsieur Tremblay, si l'autoroute n'est pas déplacée de cinquante mètres (50 m), il s'évite la création d'un parc commercial qui va amener de la concurrence un peu.

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

2705 Un peu.

PAR LE MÉDIATEUR:

2710 Il a été mis sur la table tantôt qu'en venant du nord, on pourrait permettre – ça viendrait peut-être vous aider un peu, ça?

Ça ferait plus de monde qui passe là?

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

2715 Moi, je parlais pas rien que pour moi, je pense que les gens, s'ils s'impliquent même pas, que les gens sont dans le coin, ça passe devant chez eux, puis qu'on ferme cette partie-là, il y en a qui s'intéressent même pas à ça.

2720 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Mais s'il ouvrait, ça a été mis sur la table, ça...

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

2725 Ça, c'est bon, c'est correct.

PAR LE MÉDIATEUR:

2730 Ça serait une amélioration.

2735 Puis là, je garroche ça, de la signalisation quelconque, disant, bon là, j'y vas avec des réticences, si on fait une signalisation pour le restaurant Robert BBQ, Jean-Paul Lafortune les truites va lever la main lui aussi, puis il y en a d'autres qui vont lever la main, aïe, nous autres aussi.

D'ailleurs il y a un autre BBQ avant vous aussi, moi le premier, je me suis mêlé. Il y en a un autre poulet, là. J'ai dit, on est peut-être rendus, mais c'était pas ça, vous autres, vous êtes plus loin.

2740

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

Ils ont quinze (15) places de stationnement.

2745

PAR LE MÉDIATEUR:

Oui, je sais bien, bon bien, c'est ça.

2750

Mais est-ce qu'une signalisation vous annonçant, est-ce que c'est quelque chose que vous pensez intéressant?

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

On l'a demandée déjà d'ailleurs.

2755

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Est-ce que je peux rajouter, effectivement, en appui à monsieur Tremblay, parce que dès la base, avec monsieur Martel, ça a fait partie des trois (3) éléments qu'on a demandés.

2760

De la signalisation, le cul-de-sac, puis dans ce temps-là, on parlait d'une voie, le projet numéro 2, je pense.

PAR LE MÉDIATEUR:

2765

À ce moment-là, vous passiez devant, OK.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

2770

C'est ça.

PAR LE MÉDIATEUR:

2775

OK, moi, là, écoutez, j'essaie de voir pour l'ensemble des intervenants.

Puis bien sûr, les solutions qui seraient bonnes pour vous vont être bonnes pour les autres commerces aussi. Quand vous disiez tantôt, je représente d'autres commerces, bien, les solutions qui sont bonnes pour vous risquent d'être bonnes aussi pour les autres, c'est vrai, dans ce sens-là, OK.

2780

Bon, on vous a entendu. Avez-vous d'autre chose à dire?

Bon, cet après-midi, nous rencontrons le promoteur.

2785

On va lui faire part de vos remarques, de vos problématiques, des éléments de solutions qui sont amenés sur la table, ça va!

On va voir comment il réagit à ça.

2790

Est-ce qu'il a déjà pensé des choses, j'ai aucune idée. Je les ai pas contactés, puis le ministère des Transports, je vais leur parler en même temps, bien, séparément dans un premier temps, mais après ça, vous allez être au courant, tout va se faire en lien.

2795

On va voir ce qu'ils vont nous dire. Si jamais par hasard, ils arrivaient, puis qu'on constatait que quatre-vingts pour cent (80 %) de vos demandes pourraient être satisfaites, même si c'est pas exactement la place où vous voulez passer, mais quelque chose qui règle le problème, pourrait-on penser qu'on pourrait même se rencontrer demain matin?

Seriez-vous disponibles demain matin?

2800

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Moi, je suis disponible.

2805

PAR LE MÉDIATEUR:

Juste pour voir, échanger. On va voir, je le sais pas.

2810

Peut-être aussi que le ministère des Transports va nous dire, bien regardez, vis-à-vis ça ça ça, bien, laissez-nous le temps de fouiller ça un peu avant qu'on puisse dire oui comme ça. Donc ça veut dire une couple de jours, ça veut dire qu'on se rencontre la semaine prochaine.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2815

Oui.

PAR LE MÉDIATEUR:

Oui, bon, on vous le dit au plus tôt bien sûr, si c'est possible.

2820 **PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:**

On le saurait quand?

PAR LE MÉDIATEUR:

2825

On le saurait après la rencontre d'aujourd'hui. Si on s'aperçoit que, puis on va parler avec eux autres, on va voir, je le sais pas.

2830

Une chose est possible aussi. Je peux vous rencontrer, vous autres, séparément. Si vous dites, moi, j'aurais des choses à dire, mais les trois (3), la même chose à tout le monde, ça veut dire, mais après coup, je vous rencontre séparément, vous soulevez des choses. Ça nous permet d'aller plus loin.

2835

Si par contre, dans ce que vous dites un à un, c'est des choses qui impliquent les autres, vous aurez à le redire devant tout le monde.

2840

Mais si dans un premier temps, ça vous facilite les choses, mais c'est juste un échange qu'on aura vous permettant de mettre sur la table des choses, mais si c'est pour aller plus loin, m'a dire, bien, ramenez-les, puis on les ramène les trois (3) ensemble.

Je l'ai dit tantôt, il y a pas de négociation un à un. C'est juste si ça peut vous faciliter l'expression de vos problématiques puis les solutions, puis vous dites, tiens, j'en parlerais là.

2845

Après quoi on le regarde, on dit, regarde, mon ami, si tu veux aller plus loin que ça, ramène-le à la table. Moi, ça va être clair.

On retiendra pas, nous autres, ce qui a été dit en privé seulement, on va retenir ce qui a été dit. Sauf que des fois, ça facilite l'expression à quelqu'un.

2850

Je vous dis ça, si vous le souhaitez, vous me le dites.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

2855

Moi personnellement, j'ai aucun problème de l'exprimer comme on l'a fait.

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

2860 C'est parfait. Moi, c'est pareil, c'est bien pareil. Son affaire, c'est bien correct, eux autres, c'est bien correct, eux autres sont compétiteurs un peu parce qu'ils vont amener de la compétition à moi. C'est différent un peu.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

2865 Bien non.

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

Bien, la vente de hot-dogs puis de dîners, c'est déjà un gros!

2870 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Moi, je vous ouvrais la porte à ça si c'était nécessaire, mais c'est vous autres.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2875 Non.

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

2880 On n'a pas de problème avec ça.

PAR LE MÉDIATEUR:

2885 OK, ça marche. Donc on a pris note, on a compris, on l'espère.

De toute façon, si on a mal compris, vous aurez l'occasion de nous ramener. On rencontre le ministère des Transports, puis on vous donne des nouvelles.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

2890 Là, d'ici cinq heures (5 h)...

PAR LE MÉDIATEUR:

2895 De toute façon, on va vous appeler de toute façon pour vous dire oui ou non il y a une rencontre, ça va?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

2900 Est-ce que vous avez les bons numéros de téléphone?

PAR Mme RENÉE POLIQUIN:

2905 Je vais vérifier avec vous.

PAR LE MÉDIATEUR:

2910 Et ce serait important que ce soit les trois (3) représentants officiels qui soient là. Ça vous empêche pas d'emmener vos acolytes, OK, mais vous ne pouvez pas vous faire remplacer.

Ça, c'est tout simplement pour être sûr, après coup, j'enlève pas de valeur aux acolytes, pas du tout pas du tout, c'est qu'après coup, c'est ça qu'on a dit, oups, c'est un autre qui a dit à la place!

2915 Comme monsieur, ça aurait pu être madame qui soit là, mais c'est lui qui représente madame, puis c'est lui qui parle au nom de madame.

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

2920 Je me représente moi-même, parce que je suis propriétaire.

PAR LE MÉDIATEUR:

Bon, vous vous représentez vous-même, puis c'est vous qui parlez au nom du BBQ.

2925 **PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:**

C'est ça.

PAR LE MÉDIATEUR:

2930

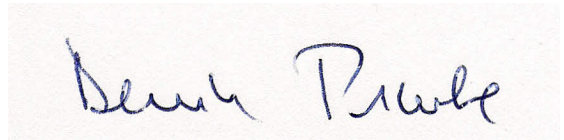
Ça vous va? Y a-t-il de quoi à dire en plus ou moins, des affaires qui vous êtes pas satisfaits sur la façon de fonctionner, dites-le, moi, j'ai pas de problème avec ça. Si je peux changer, je vais le changer, si je peux pas, demandez-moi-le pas.

2935

Alors on vous donne des nouvelles.

2940

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

A rectangular box containing a handwritten signature in blue ink that reads "Denise Proulx".

DENISE PROULX, s.o.

2945